

PROGRAMME LOCAL

d'insertion et de cohésion sociale

2022

Commission RSA D'ALENÇON

PREAMBULE

La loi du 13 août 2004 reconnaît aux départements un rôle de chef de file en matière sociale et médico-sociale. En conséquence, les Conseils départementaux sont chargés de définir et mettre en œuvre la politique d'action sociale.

Le Conseil départemental de l'Orne agit quotidiennement pour le bien-être des Ornais : la solidarité, la justice sociale et la protection de la famille sont les valeurs qu'il soutient en leur faveur. Son action sanitaire et sociale permet de traverser des étapes difficiles dans la vie, de trouver un soutien extérieur, moral, médical ou matériel, pour anticiper une difficulté ou la surmonter.

En outre, le Département de l'Orne a choisi de mettre les territoires au cœur de son intervention. Il s'agit, en effet, de répondre au mieux aux besoins des personnes en difficulté d'insertion en prenant en compte les spécificités locales notamment en termes de ressources et de freins.

Ainsi, le Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale est conçu avant tout comme un outil à disposition des décideurs et des acteurs locaux intervenant dans le champ de l'insertion. Il s'agit d'aider à mieux comprendre les caractéristiques principales des bénéficiaires du RSA qui relèvent de la compétence du Conseil départemental en termes d'accompagnement, de présenter les moyens mis à disposition par le Conseil départemental en termes d'actions d'insertion et d'aides financières, mais aussi de mettre en perspectives les axes de travail à développer pour faire en sorte que l'offre d'insertion reste adaptée aux besoins locaux.

Le PLICS 2022 illustre d'une manière concrète l'action territoriale du Département au regard de l'insertion qui repose sur l'implication d'un fort partenariat investi dans cette mission de lutte contre l'exclusion.

TABLE DES MATIERES

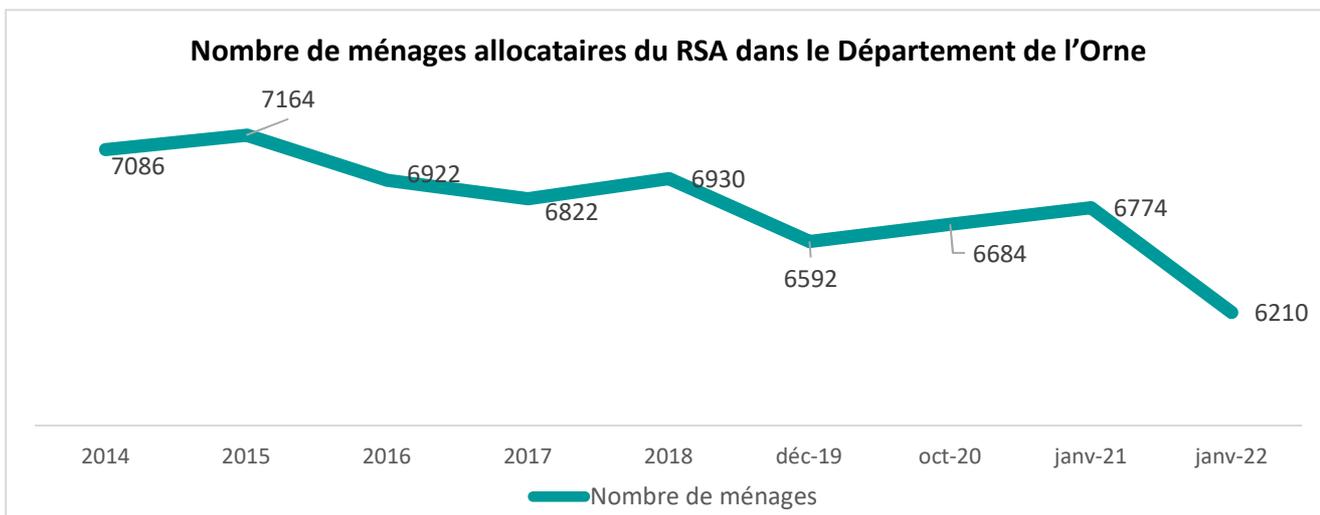
| | |
|--|-----------|
| Préambule..... | 2 |
| Table des matières..... | 3 |
| I. LE RSA DANS L'ORNE..... | 4 |
| I.1 Les allocataires du RSA (Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI – BIL)..... | 4 |
| I.1.1 Les foyers allocataires..... | 4 |
| I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge | 5 |
| I.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe..... | 6 |
| I.1.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge..... | 6 |
| I.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale..... | 6 |
| I.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté..... | 7 |
| I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation..... | 7 |
| I.2 La répartition géographique | 8 |
| I.3 L'activité de la Commissions RSA d'Alençon..... | 10 |
| I.3.1 Les dossiers examinés par la commission RSA d'Alençon | 10 |
| I.3.2 Les types de contrats des personnes accompagnées par un référent social RSA | 11 |
| II. L'EVALUATION DES DISPOSITIFS D'INSERTION | 12 |
| II.1. Les participants aux actions du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale | 12 |
| II.2. L'accès à l'emploi et à la formation | 14 |
| II.3. L'insertion par l'activité économique | 30 |
| II.4. Les actions en faveur de la mobilité | 48 |
| II.5. L'insertion sociale..... | 57 |
| II.6. PROJETS DEPARTEMENTAUX..... | 69 |
| III. La conception du pacte territorial d'insertion | 77 |
| LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS | 78 |
| IV. Département de l'Orne : Service Public de l'Insertion et de l'Emploi | 79 |

I. LE RSA DANS L'ORNE

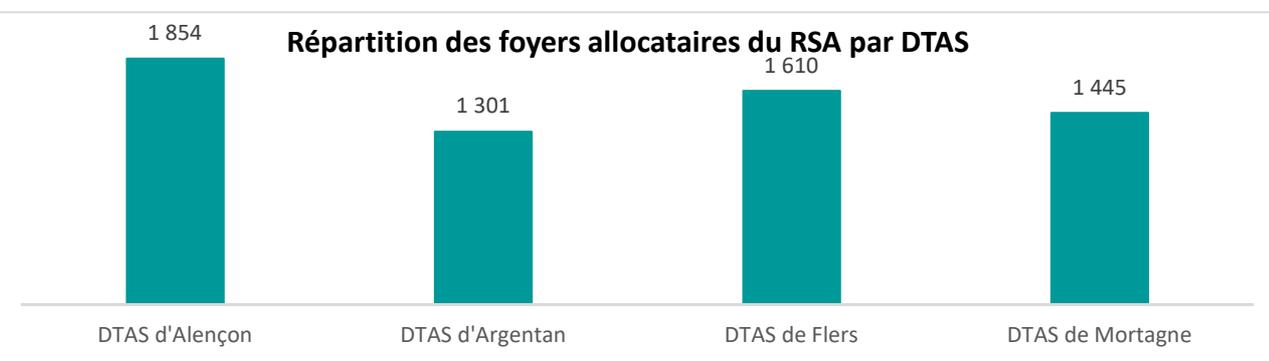
I.1 LES ALLOCATAIRES DU RSA (SOURCE : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE – PS – DASTI – BIL)

I.1.1 Les foyers allocataires

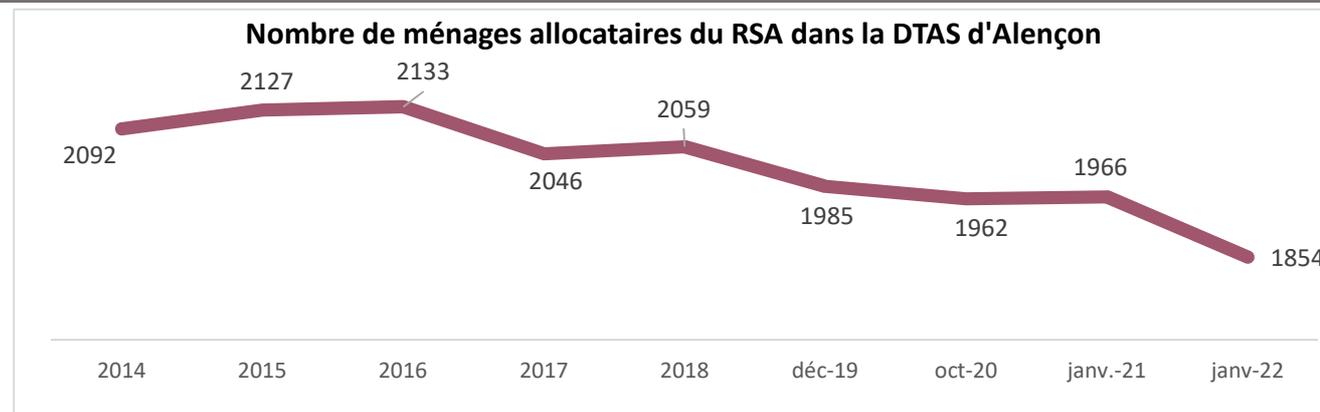
Sur le territoire ornais, une baisse de 8,3% du nombre de foyers allocataires est constatée entre janvier 2021 et janvier 2022.



6210 foyers ornais bénéficient du RSA dont 30% sont rattachés à la DTAS d'Alençon, 21% à celle d'Argentan, 26% à celle de Flers et 23% à celle de Mortagne-au-Perche.



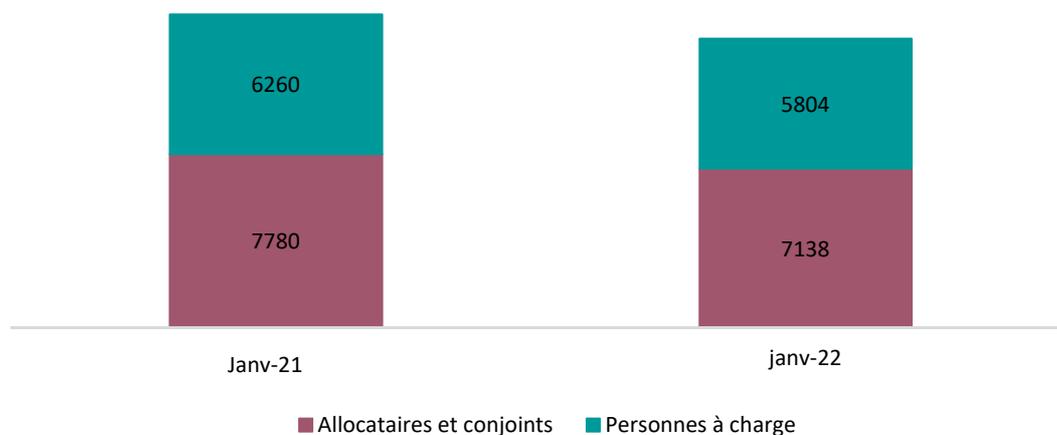
Le nombre de ménages allocataires a baissé de 5.7% entre janvier 2021 et janvier 2022 sur la DTAS d'Alençon.



I.1.2 Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge

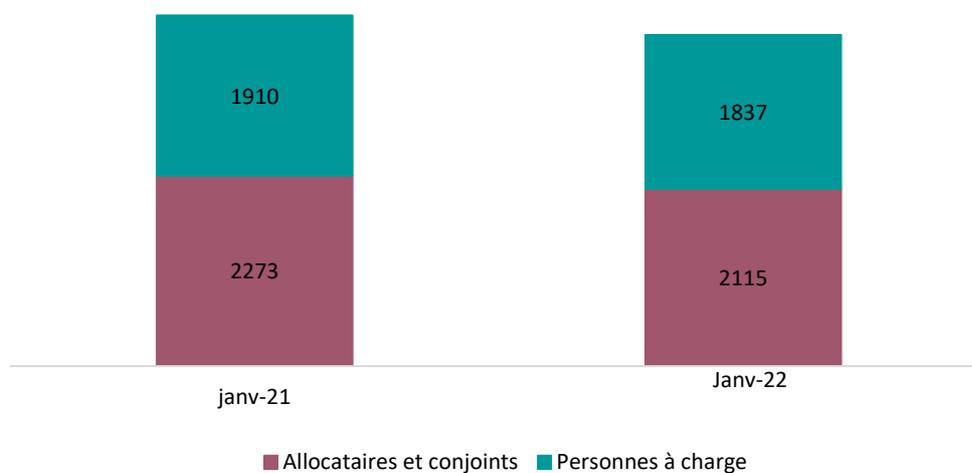
Le nombre d'ornais bénéficiant du dispositif RSA a chuté de 8,5% entre janvier 2021 et janvier 2022.

Orne



Sur la commission RSA d'Alençon, le nombre de personnes vivant dans un foyer allocataire du RSA a baissé de 5,5% entre janvier 2021 et janvier 2022.

*Commission RSA
d'Alençon*



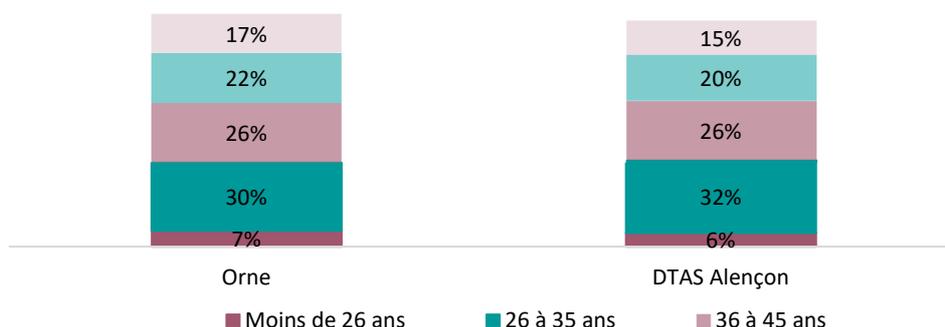
I.1.3 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe

Le public féminin représente 52% des bénéficiaires du RSA Alençonnais, soit une proportion équivalente à celle de l'Orne.



I.1.4 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge

58% des bénéficiaires du RSA Alençonnais ont entre 26 et 45 ans, soit une proportion légèrement équivalente à celle de l'Orne.



I.1.5 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale

55% des bénéficiaires du RSA Alençonnais sont des personnes seules ou sans enfants contre 57% du même type de public dans l'Orne.



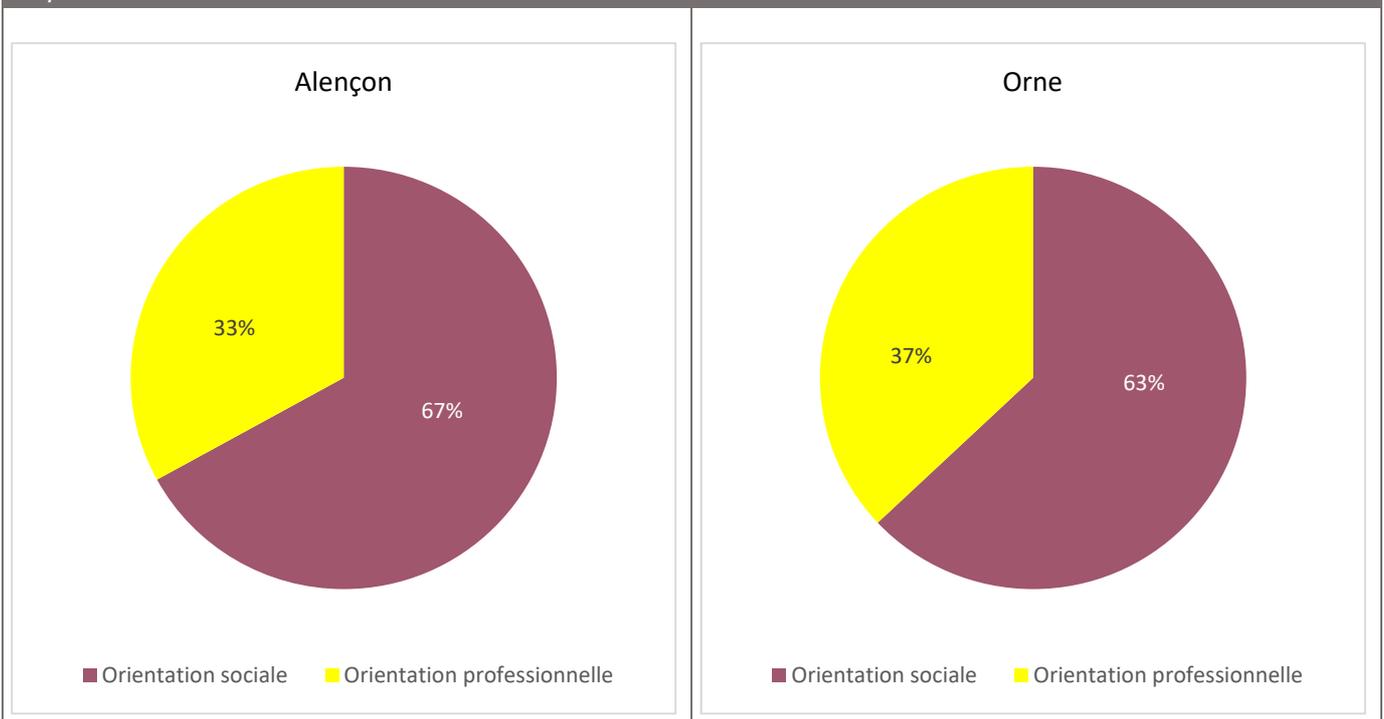
I.1.6 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par ancienneté

65% des bénéficiaires du RSA de la DTAS d'Alençon sont dans le dispositif RSA depuis plus de 36 mois (66% dans l'Orne).



I.1.7 Les bénéficiaires du RSA : la répartition par orientation

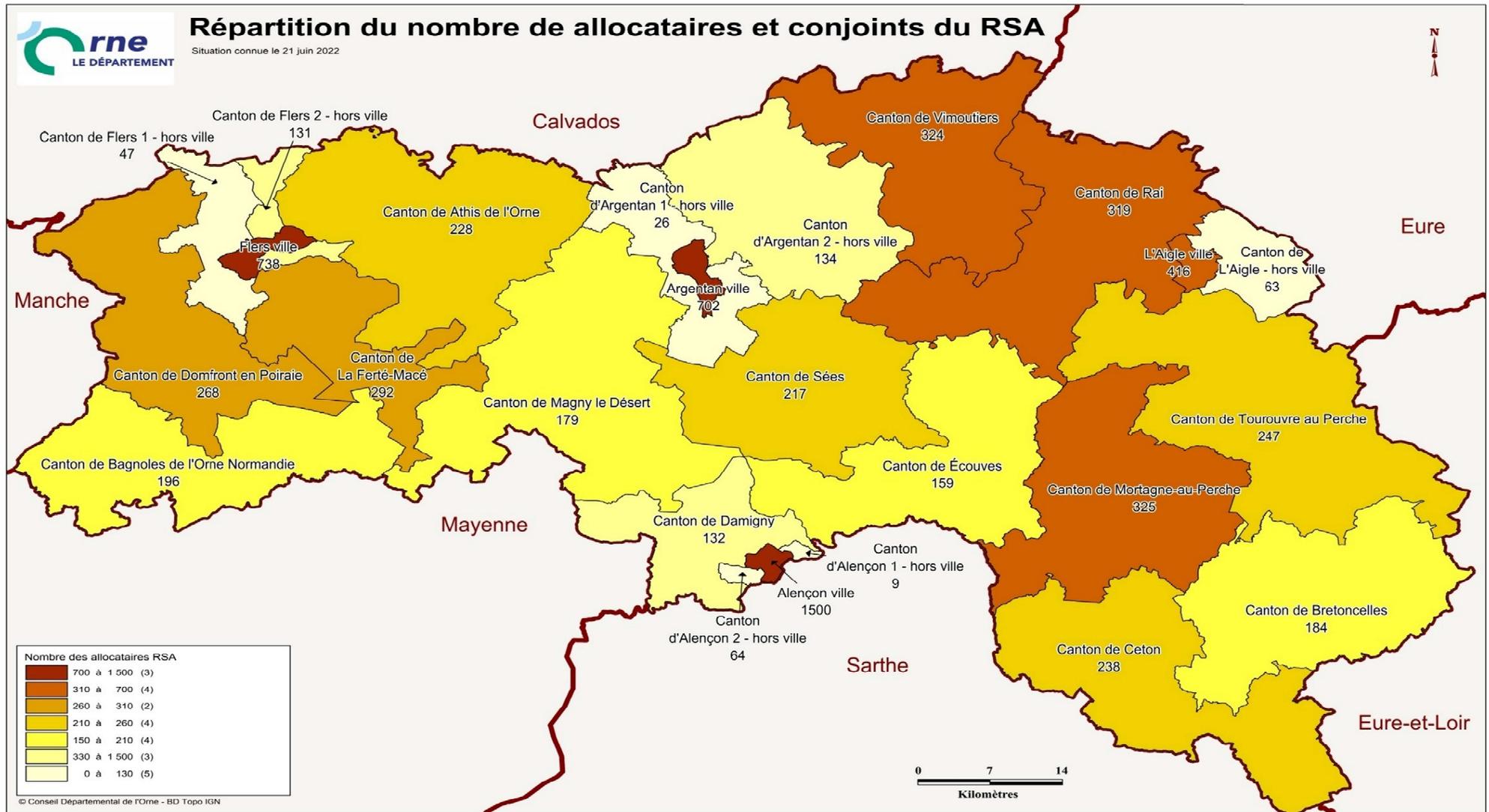
Sur la commission RSA d'Alençon, la proportion de bénéficiaires du RSA en orientation sociale est supérieure à celle de l'Orne.



I.2 LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Répartition du nombre de allocataires et conjoints du RSA

Situation connue le 21 juin 2022



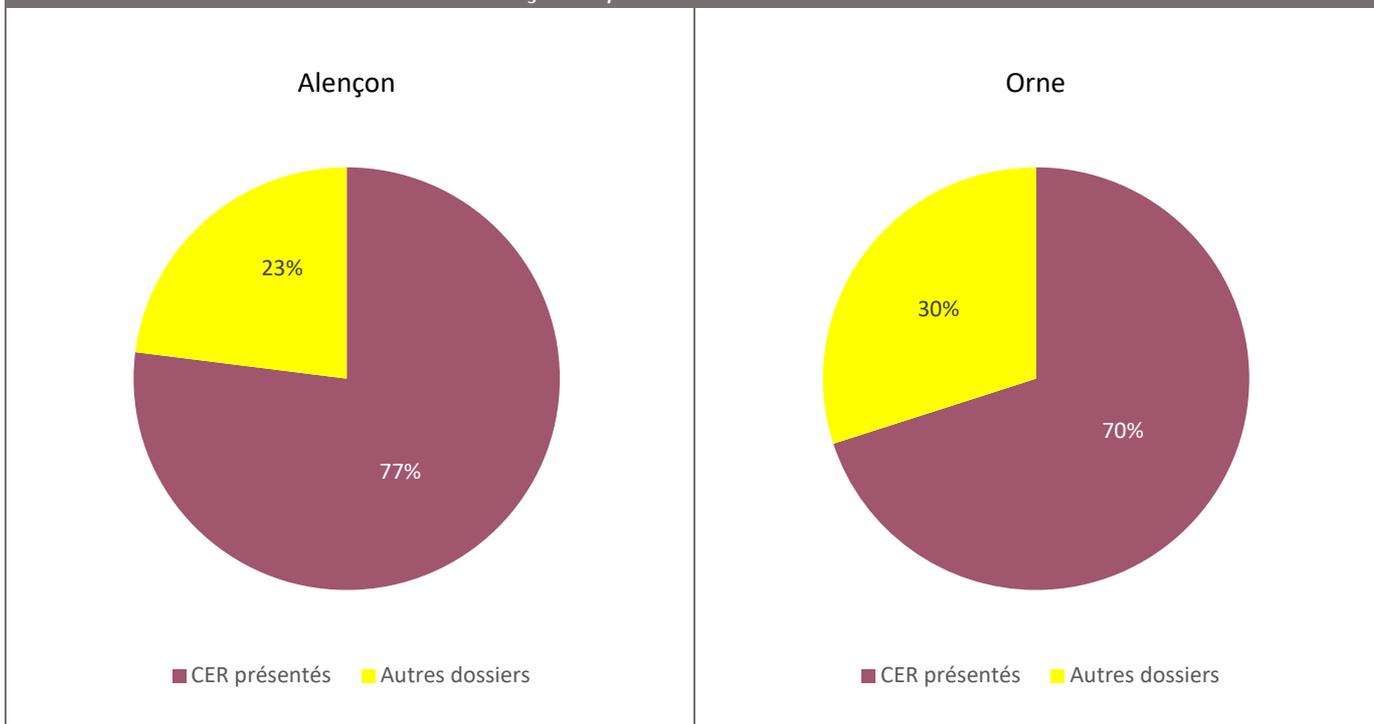
© Conseil Départemental de l'Orne - BD Topo IGN

Réalisation MANT- IG - le 21 juin 2022

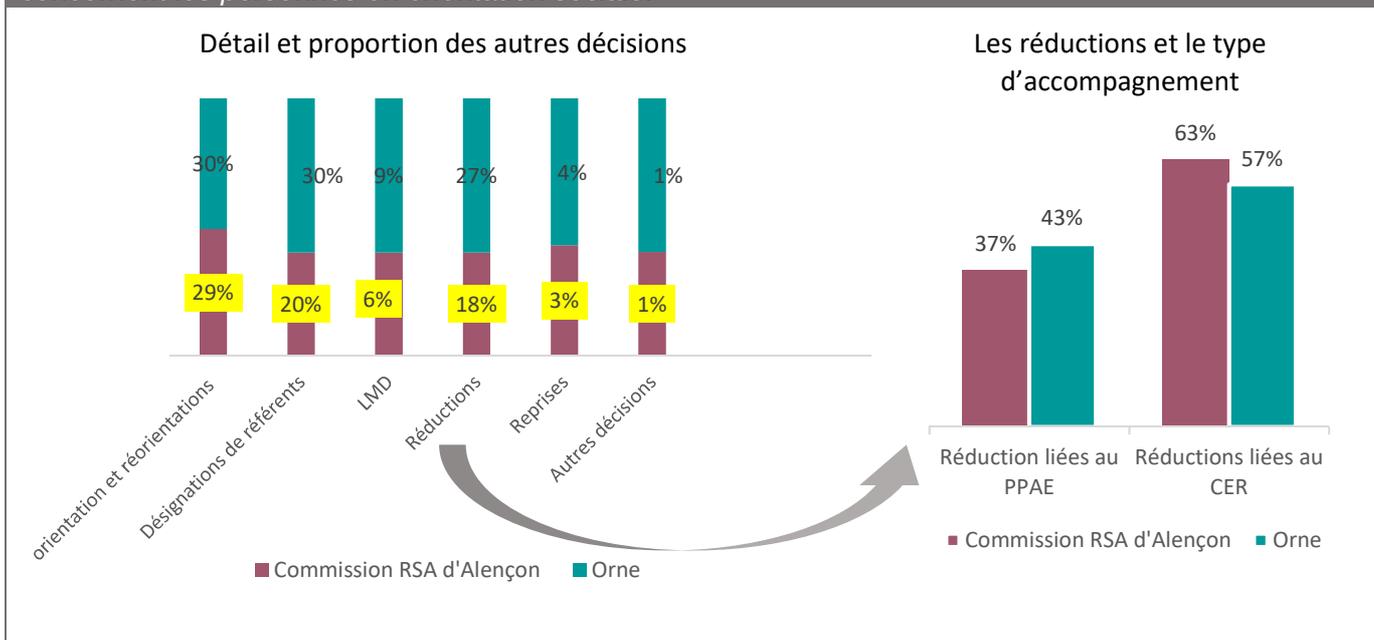
I.3 L'ACTIVITE DE LA COMMISSIONS RSA D'ALENÇON

I.3.1 Les dossiers examinés par la commission RSA d'Alençon

Au total, 1585 dossiers ont été examinés en 2021 par la commission RSA d'Alençon. L'activité de la commission RSA d'Alençon représente 29% de l'activité des commissions RSA ornaïses.

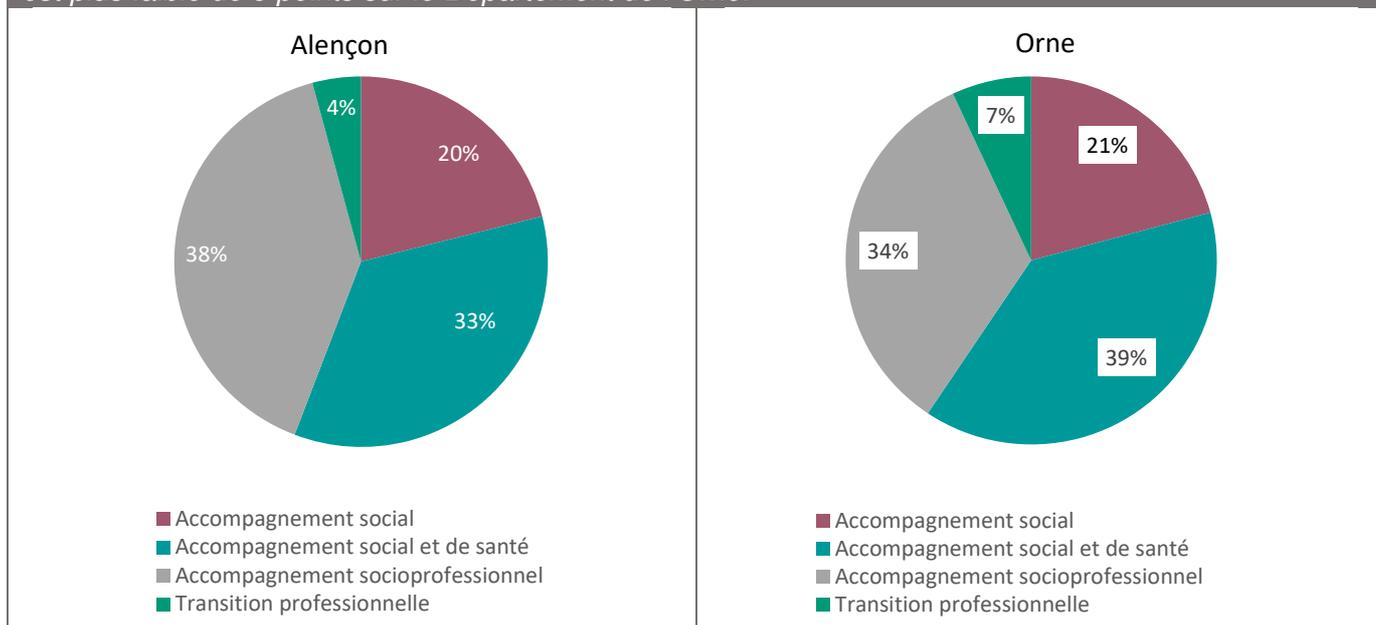


Sur la commission RSA d'Alençon, 31% des autres décisions sont des réductions. Sur l'Orne, ce sont 27% des autres décisions. Les décisions de réductions concernent globalement davantage les personnes en orientation sociale (57%). Sur la commission RSA d'Alençon, 63% des réductions concernent les personnes en orientation sociale.



I.3.2 Les types de contrats des personnes accompagnées par un référent social RSA

L'accompagnement social cumulé à l'accompagnement social et de santé représente deux tiers des accompagnements réalisés par les référents sociaux sur la commission RSA d'Alençon. Cette proportion est plus faible de 5 points sur le Département de l'Orne.



II. L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS D'INSERTION

II.1. LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (P.P.A.E) ou d'un contrat d'engagements réciproques (CER).

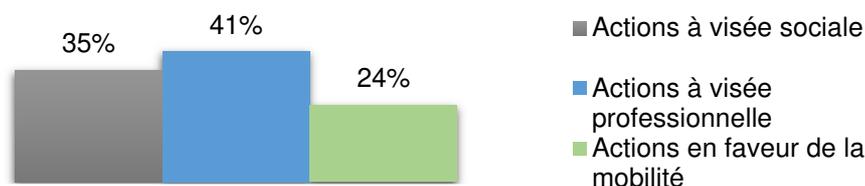
Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et elles sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre de leur suivi.

Ces actions doivent être un levier pour permettre aux bénéficiaires du RSA ayant un faible niveau de formation, d'accéder aux actions de droit commun.

Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2021

Au 30 novembre 2021, **1833 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA dans l'Orne dont **643 mesures** sur le territoire de commission RSA d'Alençon.

Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2021

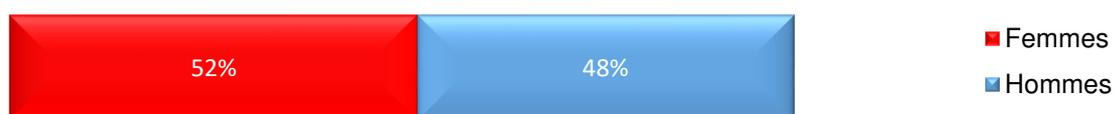


Les actions à visée professionnelle sont la primo professionnelle, l'accompagnement en association intermédiaire, l'accompagnement des travailleurs indépendants, les ateliers et chantiers d'insertion et le coaching ;

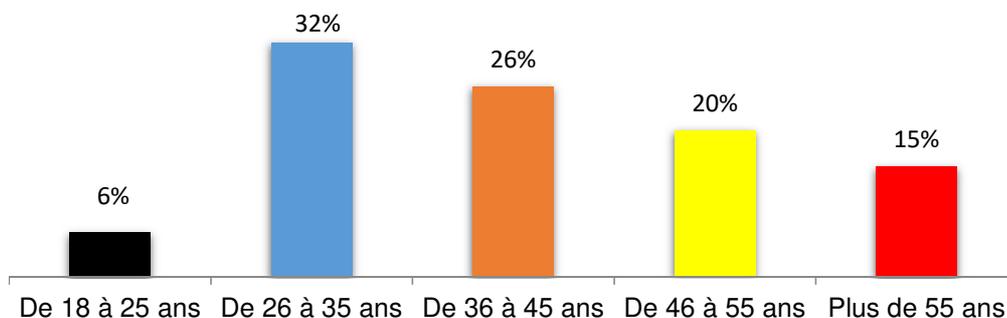
Les actions en faveur de la mobilité sont la plateforme mobilité et de location de voitures, la location de deux roues, la mobilité à vélo et l'action permis B.

Les actions à visée sociale sont la primo sociale, l'accompagnement réalisé sur les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'intégration de publics étrangers, les ateliers d'échanges, d'écriture et de formation et les ateliers de vie sociale et citoyenne.

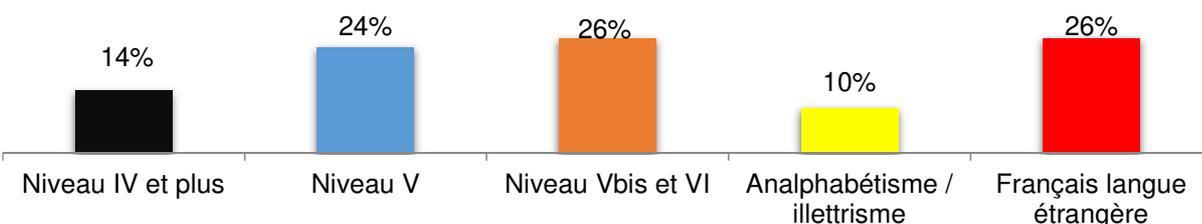
Répartition par sexe au 30 novembre 2021



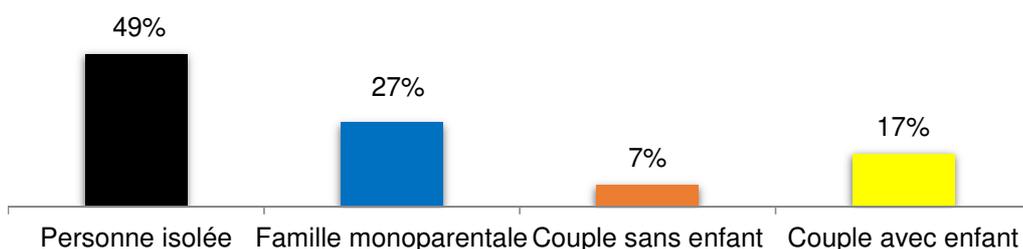
Répartition par âge au 30 novembre 2021



Niveau de formation au 30 novembre 2021



Situation familiale au 30 novembre 2021



Les 26-45 ans représentent la majorité du public bénéficiaires du RSA et sont rapidement mobilisable sur l'offre d'insertion locale.

Le niveau des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est faible ; 50% ont un niveau inférieur ou égal au niveau V et VI.

49 % des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont des personnes isolées.

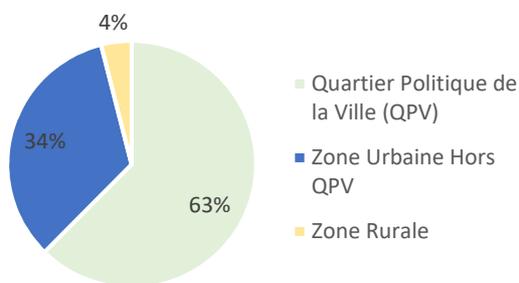
II.2. L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

| | | |
|---|------------------------------------|---|
| Ateliers de formation de base et apprentissage de la langue | La Boîte aux Lettres | Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base |
| | La Boîte aux Lettres | Point d'Accueil et d'Orientation Français Langue Etrangère (FLE) |
| | La Boîte aux Lettres | Atelier Vie Quotidienne et Numérique (Sées) |
| | Accueil et Promotion des Etrangers | Ateliers sociolinguistiques |
| | Accueil et Promotion des Etrangers | Formation linguistique en amont de l'OFII |
| | Accueil et Promotion des Etrangers | Atelier de Familiarisation à la Langue Française |
| Insertion professionnelle | L'IRFA | Primo professionnelle |
| | ADEN Formations | Accompagnement des travailleurs indépendants |

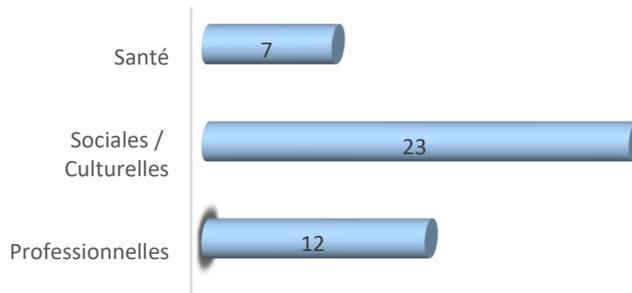
L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base permet aux participants de progresser dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et de la communication. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Les ateliers sont basés sur une alternance groupe/individu et adaptés selon la montée en compétence individuelle des bénéficiaires. La Boite Aux Lettres propose aux bénéficiaires du RSA, au sein des ateliers de formation de base, un accompagnement spécifique, sous forme individuelle ou collective, autour d'ateliers thématiques (santé, image de soi, mobilité, culture et emploi...). Elle met en place des journées d'information et de sensibilisation aux professionnels autour des problématiques liées à l'illettrisme et informe le référent RSA des différentes étapes du parcours de la personne.

La Boite Aux Lettres s'était engagée à accompagner **50 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **56 personnes** y ont participé (dont 9 abandons).

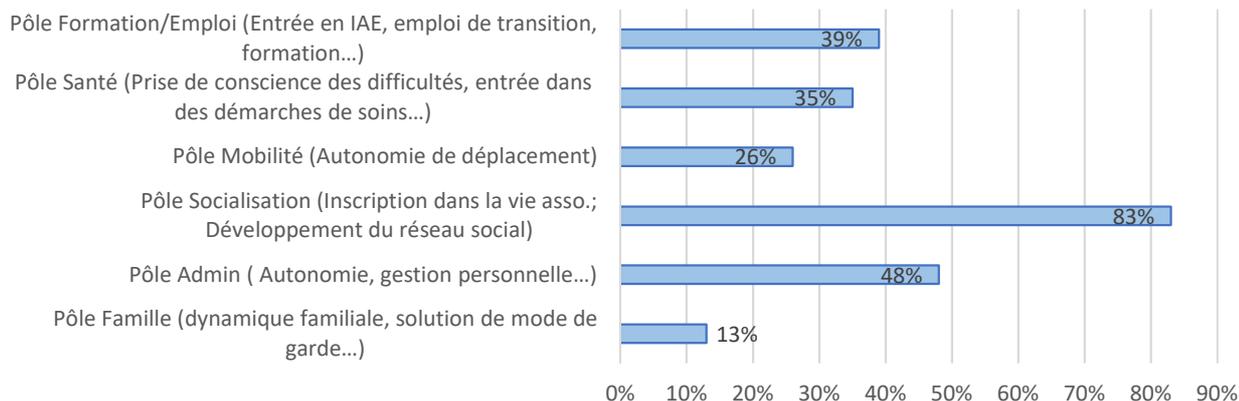
Répartition des bénéficiaires par zone d'habitation



Nombre de démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

52% des bénéficiaires étaient des femmes,

On constate le même pourcentage de participants chez les 18-25 ans et les 26-35 ans (23%),

38% des bénéficiaires sont des personnes isolées

Action 2022

LA BOITE AUX LETTRES

22 bd du 1er Chasseurs, 61000 ALENCON
02 33 26 07 24 - accueil@laboiteauxlettres-asso.fr

Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base

Emploi formation

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme accueillis sur les AFB afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle,
- Progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer, - Transférer les compétences acquises dans la vie quotidienne : familiale, sociale, professionnelle.

Objectifs opérationnels :

- Proposer aux bénéficiaires du RSA, au sein des ateliers de formation de base, un accompagnement spécifique, sous forme individuelle ou collective, autour d'ateliers thématiques (santé, mobilité, culture et emploi...),
- Proposer des journées d'information et de sensibilisation aux professionnels autour des Problématiques liées à l'illettrisme,
- Informer le référent RSA des différentes étapes du parcours de la personne : envoi aux référents des contrats d'objectifs, plans de formation et bilans, entretiens tripartites.

Publics

50 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion

Organisation / Déroulement

- Mise en place d'un accompagnement spécifique pour le suivi des parcours
- Mise en place pour les bénéficiaires du RSA des ateliers spécifiques répondant à leurs problématiques de santé, d'image de soi, de mobilité et parfois à des problématiques familiales afin d'éviter une reproduction de l'illettrisme.
- Mise en place de formations gratuites (2j ½) « devenir médiateurs en illettrisme »

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : salle d'animation, connexion internet, ordinateurs ;
- **Moyens humains** : une équipe pédagogique composé de formateurs et de la directrice.

Partenaires associés au projet

Le Conseil départemental de l'Orne, la Mission Locale, Pôle Emploi, CAP Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, le CIDFF, l'IRSA, les structures d'insertion, les associations caritatives, la DDETSPP...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de professionnels participant à une formation médiatrice en illettrisme,
- Nombre de bénéficiaires du RSA, participant à l'accompagnement spécifique,
- Nombre d'entretiens tripartites, nombre d'abandons,
- Nombre de Certificats de Formation Générale ou autres certificats, diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base, Situation des personnes à la sortie de formation

Perspectives 2022

Mise en place du nouveau marché des Savoir essentiels de la Région.

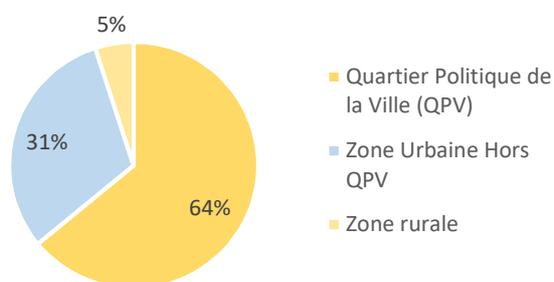
La Boite Aux Lettres met en place un point d'accueil physique et téléphonique à destination des publics et des professionnels qui a pour objectifs :

- d'informer sur les actions FLE de manière actualisée et en favorisant les échanges entre structures si besoin.

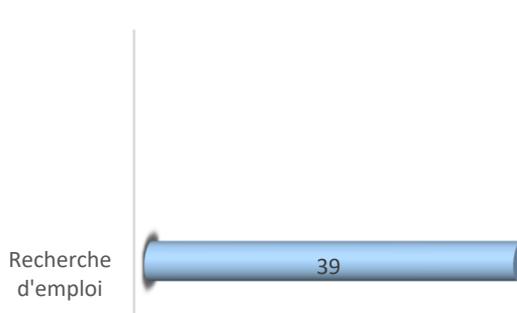
- d'assurer un accueil pour les personnes étrangères : évaluation du niveau et analyse du statut, visibilité sur le parcours FLE déjà réalisé, orientation vers la ou les actions de formation possibles, suivi de la mise en relation avec les porteurs de l'action.

39 personnes ont été accueillies au point accueil et orientation par La Boite Aux Lettres.

Répartition des bénéficiaires par zone d'habitation



Situation des personnes à l'entrée de l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

56% du public accueilli sont des femmes,
59% des bénéficiaires sont considérés comme « isolés » (avec ou sans enfant),
31% des bénéficiaires ont entre 36 et 45ans,

Action 2022

LA BOITE AUX LETTRES

22 bd du 1er Chasseurs, 61000 ALENCON
02 33 26 07 24 - accueil@laboiteauxlettres-asso.fr

Point d'Accueil et d'Orientation Français Langue Etrangère (FLE)

Emploi formation

Objectifs de l'action

Renseigner et orienter le public dont les bénéficiaires du RSA vers les actions de la boîte aux lettres
Rendre visible et lisible l'offre de formation FLE sur le territoire d'Alençon en partageant les actions FLE de manière actualisée et en favorisant les échanges entre structures si besoin.
Assurer un accueil physique ou téléphonique pour les personnes étrangères et les partenaires : évaluation du niveau et analyse du statut, visibilité sur le parcours FLE déjà réalisé, orientation vers la ou les actions de formation possibles, suivi de la mise en relation avec les porteurs de l'action.
Identifier d'éventuel besoin de formation non pris en charge.

Publics

Cette action concerne des bénéficiaires du RSA étrangers primo-arrivants soumis à l'obligation d'insertion, au sein de l'action « Point d'accueil et d'orientation FLE ». La Boîte aux Lettres s'engage à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes d'origine étrangère.

Organisation / Déroulement

- Mise en place d'un accompagnement spécifique pour le suivi des parcours
- Mise en place pour les bénéficiaires du RSA des ateliers spécifiques répondant à leurs problématiques de santé, d'image de soi, de mobilité et parfois à des problématiques familiales afin d'éviter une reproduction de l'illettrisme
- Aide aux démarches de la vie quotidienne
- Orientation des personnes vers les structures selon leur situation

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : salle de permanence sur le secteur de Courteille et de Perseigne, connexion internet, ordinateurs ; des permanences physiques et téléphoniques.
- **Moyens humains** : une formatrice référente de l'action.

Partenaires associés au projet

Le Conseil départemental de l'Orne, la Mission Locale, Pôle Emploi, CAP Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, le CIDFF, l'IRSA, les structures d'insertion, les associations caritatives, la DDETSPP...

Indicateurs d'évaluation

Nombre de bénéficiaires du RSA ;
Nombre d'abandons ;
Nombre de Certificats de Formation Générale, autres certificats, diplômes ou titres obtenus ;
Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action ;

Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2022

Maintenir l'accompagnement et les orientations et renforcer le lien avec les partenaires

| | |
|-------------------------|--|
| Emploi formation | LA BOITE AUX LETTRES 22 Bd du 1 ^{er} chasseur – 61000 ALENCON 02.33.26.07.24 / accueil@laboiteauxlettres-asso.fr |
| Evaluation 2021 | Atelier Vie Quotidienne Et Numérique (Sées) |

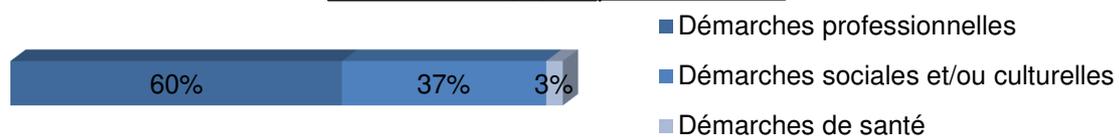
La Boîte aux Lettres accompagne les bénéficiaires du RSA dans l'acquisition de la langue française par le biais d'ateliers traitant des démarches administratives de premières nécessités et du quotidien des participants. Les objectifs de cette action sont de :

- Acquérir de l'autonomie dans l'usage de la langue française,
- Comprendre les codes sociaux français,
- Connaitre et utiliser les services proposés localement,
- Comprendre les principes de laïcité,
- Comprendre les droits et devoirs liés à notre vie en société.

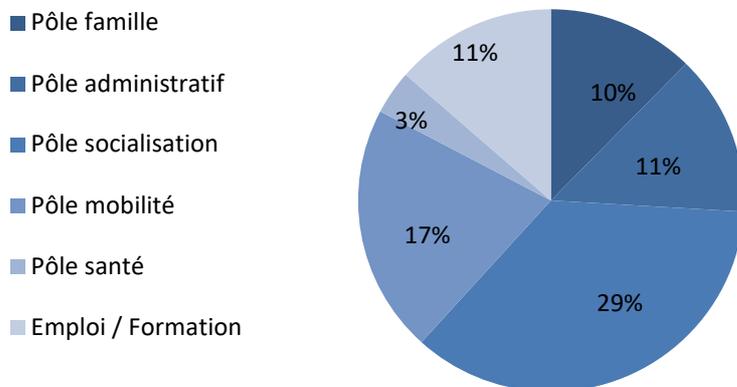
Indicateurs d'évaluation

La Boîte aux Lettres s'était engagée à accompagner **7bénéficiaires de RSA** sur cette action. **4 personnes** y ont participé et aucun abandon n'est à signaler.

Démarches engagées pendant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action : Evolution des parcours



A noter

50% des bénéficiaires sont des femmes,
 50% des bénéficiaires sont des personnes isolées,
 75% des participants ont entre 26 et 35ans.

| | |
|------------------------------|--|
| Emploi Formation | LA BOITE AUX LETTRES 22 Bd du 1 ^{er} chasseur – 61000 ALENCON 02.33.26.07.24 / accueil@laboiteauxlettres-asso.fr |
| Fiche action 2022 | Ateliers vie quotidienne et numérique (Sées) |

| | |
|---|--|
| Objectifs de l'action | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'intégration des personnes étrangères primo arrivantes leur en permettent de : - Acquérir de l'autonomie dans l'usage de la langue française, - Comprendre les codes sociaux français, - Connaitre et utiliser les services proposés localement, - Comprendre les principes de laïcité, - Comprendre les droits et devoirs liés à notre vie en société. | |
| Publics | |
| <p>Cette action devra concerner 7 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagements réciproques validé par la Commission territorialement compétente ou du parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).</p> | |
| Organisation / Déroulement | |
| <p>Un groupe de 10 à 12 participants 80 heures de formation à raison de 2 ateliers hebdomadaires</p> | |
| Moyens humains et matériels | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Une formatrice référente - Une salle de formation équipée | |
| Partenaires associés au projet | |
| <p>Conseil départemental de l'Orne, mairie de Sées, COALLIA, France Terre d'Asile, partenaires sociaux et professionnels du territoire de Sées, ... etc.</p> | |
| Indicateurs d'évaluation | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires du RSA, - Nombre d'abandons, - Nombre de Certificats de Formation Générale, autres certificats, diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action, - Situation des personnes à la sortie de la formation. | |
| Perspectives 2022 | |
| <p>L'action n'est pas reconduite en 2022 pour absence de migrant depuis la crise sanitaire.</p> | |

| | |
|------------------|---|
| Action 2022 | ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS 30, rue Odolant Desnos 61000 ALENCON 02.33.29.10.97 - accueil.promotion.etrangers@wanadoo.fr Ateliers sociolinguistiques |
| Emploi formation | |

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Apprendre la langue française à l'oral et à l'écrit avec l'acquisition au minimum du niveau A1 du cadre commun européen de référence ;
- Aider à l'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne pour favoriser l'insertion sociale et économique ;
- Favoriser la participation à la vie citoyenne de Flers.

Objectifs opérationnels :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ;
- Comprendre des annonces, des instructions, des consignes, des informations simples, des courriers ;
- Se présenter, demander des objets, des services ;
- Ecrire son identité, ses coordonnées, pour remplir des fiches de renseignement.

Publics

Cette action concerne 20 bénéficiaires du RSA étrangers primo-arrivants.

Organisation / Déroulement

- **Entrée dans la formation** : rédaction de la « fiche diagnostic », suivi de la situation de la personne. Les objectifs généraux sont formalisés sous forme de Contrats d'Objectifs ;
- **Parcours** : le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la personne et le suivi des objectifs sont réalisés régulièrement ;
- **Sortie** : un bilan de la situation de la personne est effectué (niveau de compétence langagière, orientation vers d'autres partenaires ou dispositifs, situation vis-à-vis de l'emploi).

Moyens humains et matériels

- **Moyens humains** : Une formatrice référente ;
- **Moyens matériels** : salle d'animation, connexion internet, ordinateurs, ...

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, CADA, COALLIA, la Mission Locale, Pôle Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, les structures d'insertion, les associations caritatives, les entreprises du bassin d'emploi, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2022

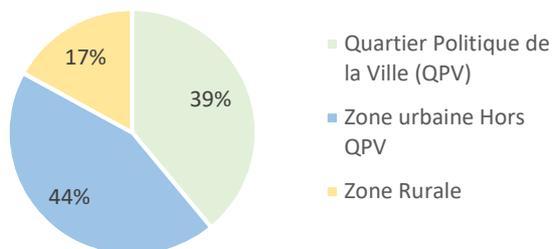
Assurer la continuité de l'action et renforcer le partenariat

L'association Accueil et Promotion des Etrangers (APE) met en place des groupes de formation pour les personnes en attente d'entrée sur le parcours de formation OFII. Cette a pour objectifs de :

- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes d'origine étrangère en assurant l'apprentissage de la langue française orale et écrite,
- Permettre aux personnes d'intégrer les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et les actions de droit commun,
- Viser l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,
- Lever les freins à l'emploi en permettant l'accès à la formation et à une qualification.

APE s'était engagé à accompagner **6 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **18 personnes** y ont participé (aucun abandon pour cette action).

Répartition des bénéficiaires par zone d'habitation

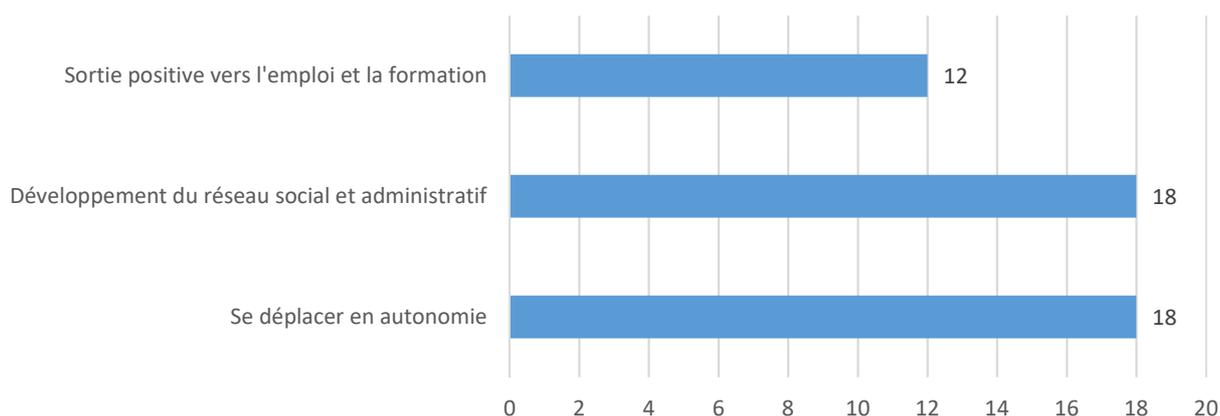


Nombre de démarches engagées durant l'action

Sociales / Culturelles

18

Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

89% des bénéficiaires sont des hommes

78% des bénéficiaires sont considérés comme « isolés » (avec ou sans enfant)

72% des participants ont moins de 35ans

12 bénéficiaires ont terminé l'action.

| | |
|-----------------------------|--|
| Emploi Formation | ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS 30, rue Odolant Desnos 61000 ALENCON 02.33.29.10.97 - accueil.promotion.etrangers@wanadoo.fr |
| Action 2022 | Formation linguistique en amont de l'OFII |

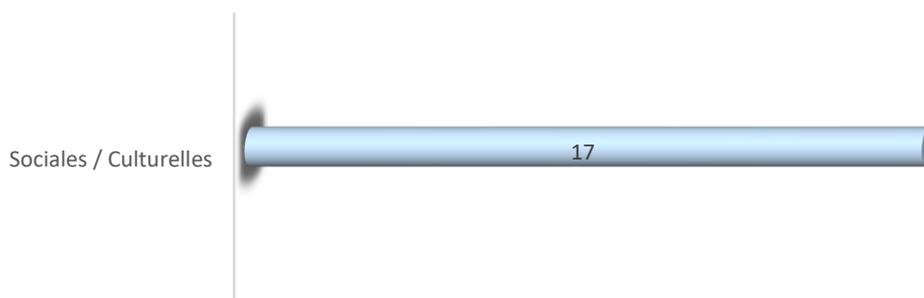
| |
|---|
| Objectifs de l'action |
| - Acquérir les bases de la langue française oral et écrit et de s'informer sur la vie en France. |
| Publics |
| Cette action concerne 6 bénéficiaires du RSA étrangers primo arrivants, soumis à l'obligation d'insertion |
| Organisation / Déroulement |
| 3 groupes de niveaux sont proposés : <ul style="list-style-type: none"> - Groupe ateliers sociolinguistique (alphabétisation) : 14 personnes par groupe -12h par semaine - Groupe FLE Intermédiaire : 14 personnes par groupe – 12h par semaine - Groupe FLE débutant : 14 personnes par groupe – 12h par semaine .Le Parcours moyens de 250h par personne |
| Moyens humains et matériels |
| - L'ensemble de l'équipe pédagogique et agent administratifs de l'association - Locaux de l'association |
| Partenaires associés au projet |
| 4 formatrices expérimentées et formées, 1 directrice pour la coordination pédagogique du projet Locaux et moyens matériels adaptés à la formation |
| Indicateurs d'évaluation |
| - Nombre de bénéficiaires du RSA, - Nombre d'abandons, - Nombre de Certificats de Formation Générale, autres certificats, diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action, - Situation des personnes à la sortie de la formation. |
| Perspectives 2022 |
| Poursuite de l'action et renforcement du lien partenarial. |

L'association Accueil et Promotion des Etrangers (APE) accompagne les publics d'origine étrangère primo-arrivante (demandeurs d'asile) dans le cadre de leurs ateliers de familiarisation à la langue française. Les objectifs de cette action sont :

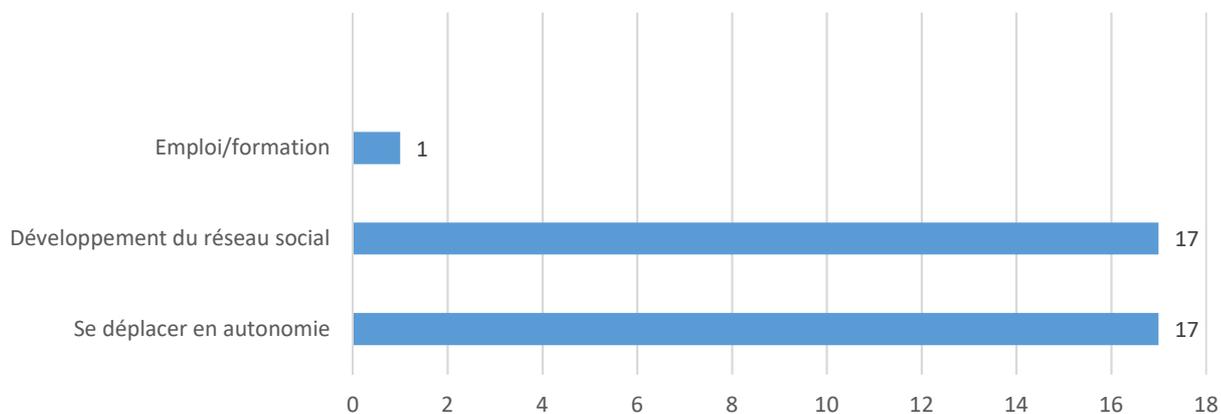
- d'initier aux premières bases linguistiques en oral et en écrit pour les démarches du quotidien
- de découvrir son environnement social immédiat
- d'avoir une première approche de la culture française et de la citoyenneté

APE s'était engagé à accompagner **25 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **17 personnes** y ont participé dont 1 abandon.

Nombre de démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

89% des bénéficiaires sont des hommes,
 72% des participants ont entre 26 et 35 ans,
 78% des bénéficiaires sont considérés comme « isolés » (avec ou sans enfant).
16 bénéficiaires ont terminé l'action.

| | |
|-----------------------------|--|
| Emploi Formation | ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS 30, rue Odolant Desnos 61000-ALENCON 02.33.29.10.97 - accueil.promotion.etrangers@wanadoo.fr |
| Action 2022 | Atelier de familiarisation à la langue française |

| |
|---|
| Objectifs de l'action |
| Objectifs : - Acquérir les bases de la langue française oral et écrit et de s'informer sur la vie en France. |
| Publics |
| Cette action devra concerner 25 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion et être valorisée dans le cadre du contrat d'engagements réciproques validé par la Commission territorialement compétente ou du parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE). |
| Organisation / Déroulement |
| 3 groupes de niveaux sont proposés : - Groupe ateliers sociolinguistique (alphabétisation) : 14 personnes par groupe -12h par semaine - Groupe FLE Intermédiaire : 14 personnes par groupe – 12h par semaine - Groupe FLE débutant : 14 personnes par groupe – 12h par semaine Les groupes de formation fonctionnent en entrées et sorties permanentes tout au long de l'année. Parcours moyens de 250h par personne |
| Moyens humains et matériels |
| - L'ensemble de l'équipe pédagogique et agent administratifs de l'association - Locaux de l'association |
| Partenaires associés au projet |
| 4 formatrices expérimentées et formées, 1 directrice pour la coordination pédagogique du projet Locaux et moyens matériels adaptés à la formation |
| Indicateurs d'évaluation |
| - Nombre de bénéficiaires du RSA, - Nombre d'abandons, - Nombre de Certificats de Formation Générale, autres certificats, diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action, - Situation des personnes à la sortie de la formation. |
| Perspectives 2022 |
| Poursuite de l'action et maintien du lien avec les partenaires. |

Nouveau marché 2022 - 2024

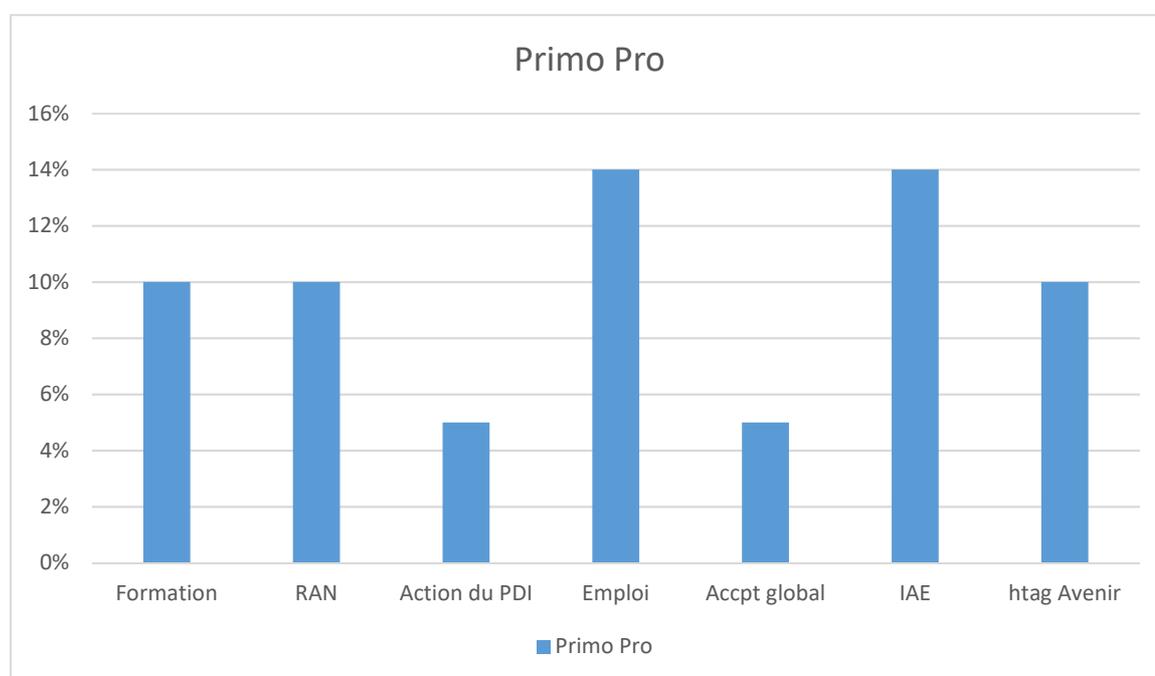
| | |
|--------------------|--|
| Emploi | IRFA Normandie Maine |
| Formation | 19 rue des capucins – 61 000 Alençon 02 33 80 03 30 |
| Evaluation 2021 | PRIMO PROFESSIONNELLE |

La Primo professionnelle est réalisée dans le cadre du marché public de 2019 à 2021.

Indicateurs d'évaluation

27 personnes ont participé à l'action en 2021

Résultats obtenus



Aucun bénéficiaire du RSA n'a abandonné la primo professionnelle.

A noter : A l'entrée sur l'action, on constate

- 89 % du public est en orientation sociale
- 63% des personnes accompagnées sont des femmes,
- 44% sont des personnes isolées,
- 50% des bénéficiaires ont un niveau VI.

Objectifs de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio professionnel afin de :

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personne à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

Ainsi, à la sortie du dispositif, 50 % des personnes doivent avoir engagé une suite de parcours :

- Entrée en formation,
- Entrée en emploi,
- Entrée en structure IAE,
- Dispositif #Avenir du Conseil régional,
- Autre action de droit commun ou du PDI visant à l'insertion.

Publics

Bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle.

Organisation / Déroulement

L'action se déroule sur Alençon et sur un site délocalisé en fonction des besoins repérés chaque année. Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels.

Des périodes de stages doivent permettre une confrontation au monde du travail, évaluer les capacités du bénéficiaire et valider un projet professionnel.

Les projets professionnels travaillés doivent être réalistes au regard du marché de l'emploi et liés à des métiers correspondant au marché du travail de la zone de mobilité de la personne. Un projet de secours est également travaillé.

Chaque bénéficiaire doit, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'IRFA,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

Partenaires associés au projet

Référénts sociaux et professionnels, Pôle emploi, partenaires de l'insertion, entreprises...

Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

Perspectives 2022

Nouveau marché 2022 à 2024

Evaluation 2021

ADEN Formations

Pôle universitaire d'Alençon, Montfoulon, 61250 Damigny
Tél : 02.33.80.84.00 - nadege.delaunay@adenformations.com

Professionnel

Accompagnement des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA

L'accompagnement des travailleurs indépendants est réalisé dans le cadre d'un marché public 2019 à 2021. L'évaluation ci-dessous porte sur les trois années de l'action.

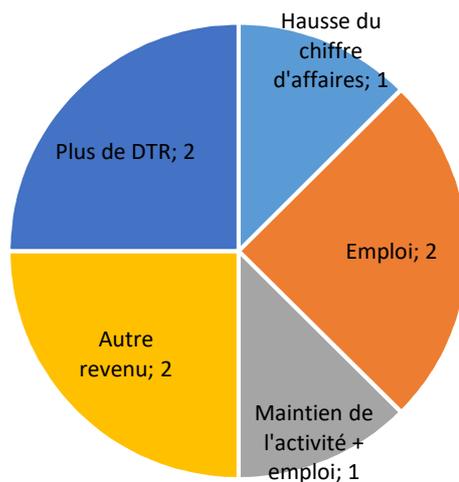
Indicateurs d'évaluation

52 bénéficiaires sont entrés sur l'action.

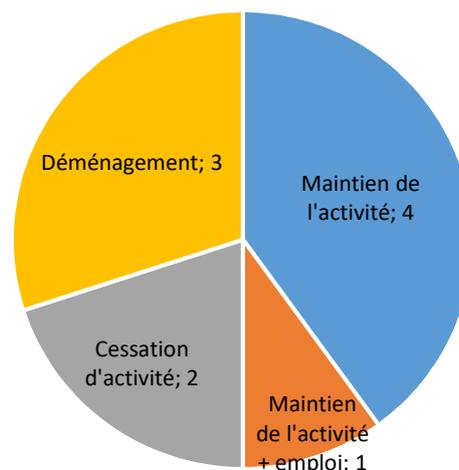
34 personnes étaient en cours d'accompagnement au 31/12/2021 et 18 étaient déjà sorties.

Résultats obtenus

Sorties du RSA



Sorties avec RSA



A noter

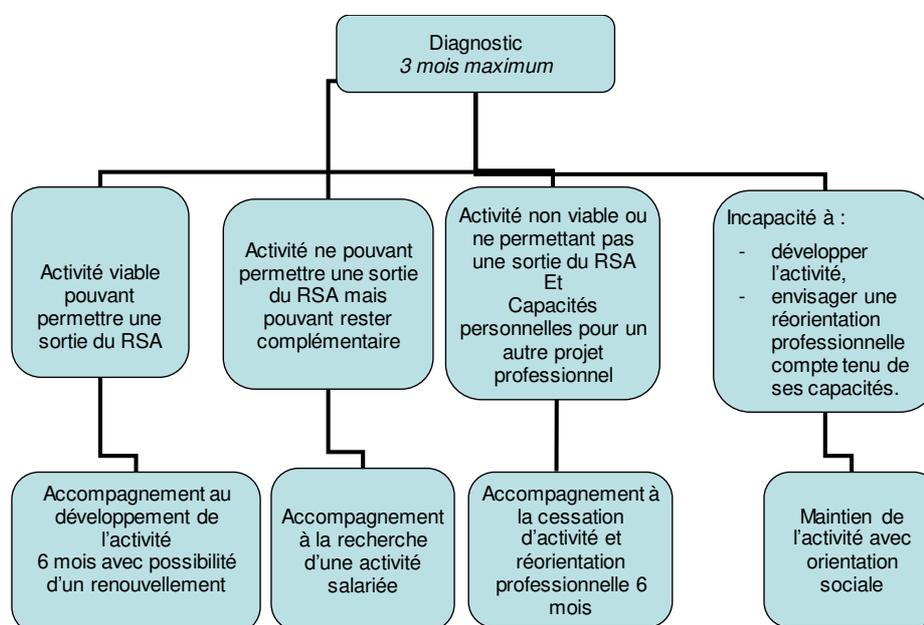
- 56 % des personnes accompagnées sont des hommes,
- 75 % du public est âgé de plus de 36 ans,
- 63 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 46 % des bénéficiaires sont des personnes seules,
- 56 % des personnes entrées sur l'action sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 60 mois,
- 88 % des personnes accueillies disposent d'une automobile comme moyen de locomotion.

Objectif de l'action

- Permettre un suivi et un accompagnement au développement de l'activité pour les bénéficiaires du R.S.A. soumis aux droits et devoirs afin que ceux-ci puissent, retrouver une autonomie financière et sortir du dispositif RSA.
- Permettre une réorientation professionnelle lorsque l'activité indépendante n'est pas viable ou accompagner au maintien de l'activité tout en recherchant une activité complémentaire.

Publics

L'action concerne les travailleurs indépendants bénéficiaires du R.S.A. du département de l'Orne soumis aux droits et devoirs ayant créé leur activité, quel que soit le statut de l'activité (à l'exception des exploitants non-salariés agricoles pour lesquels une action spécifique existe).

Organisation/Déroulement**Moyens humains et matériels**

Un chargé d'accompagnement dédié ;

Partenaires associés au projet

Pôle Emploi, Missions locales, l'APEC, OPCO, ANCRE, Tin coaching.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'accompagnements au développement de l'activité ;
- Nombre d'accompagnements à l'arrêt d'activité et préconisation d'une reconversion professionnelle vers un autre débouché professionnel.

Perspectives 2022

Mise en œuvre du nouveau marché

II.3. L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

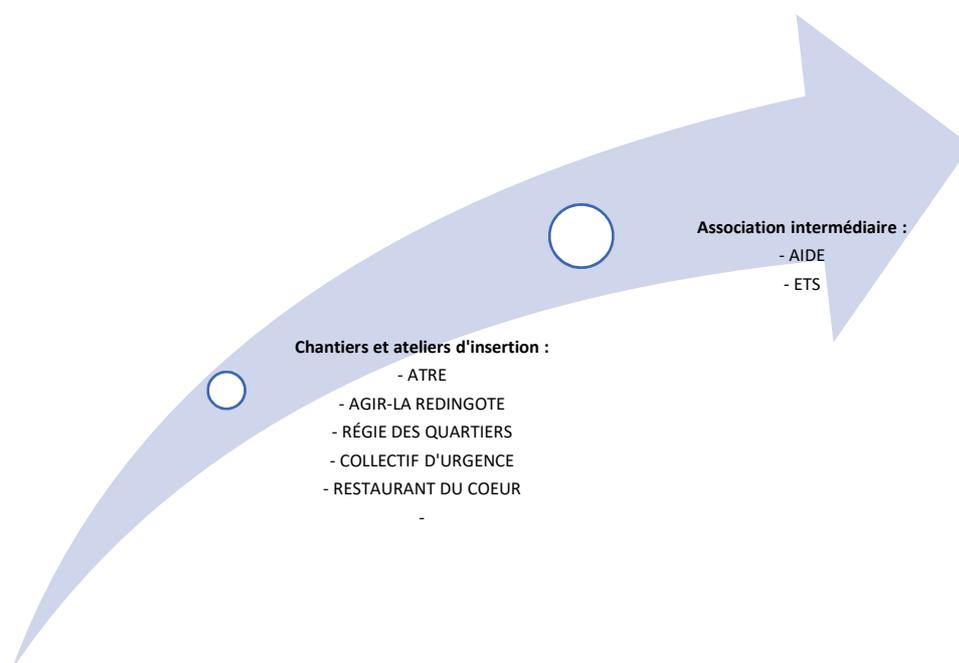
| Structures | Actions |
|---|--|
| AGIR | Ateliers et chantiers d'insertion |
| ATRE | Ateliers et chantiers d'insertion |
| COLLECTIF D'URGENCE | Ateliers et chantiers d'insertion |
| LES RESTAURANTS DU CŒUR | Ateliers et chantiers d'insertion |
| LA REGIE DES QUARTIERS | Ateliers et chantiers d'insertion |
| ETS | Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire |
| AIDE | Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire |
| Accompagnement de bénéficiaires du RSA en contrat de professionnalisation | GEIQ Multisectoriel |
| | GEIQ BTP |
| | GEIQ Propreté |

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique propose aux personnes en insertion le retour à une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver les habitudes nécessaires à une reprise d'emploi pérenne. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche sont des compétences à maîtriser pour garder son emploi. L'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours des personnes ; il permet à la fois de rompre l'isolement et d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement et de mobilité. L'accompagnement est centré sur la définition du projet professionnel pour un accès à l'emploi.

Le parcours d'insertion d'une personne nécessite parfois plusieurs étapes pour une insertion professionnelle : un emploi très encadré dans une équipe peut dans un premier temps être nécessaire, des missions en associations développent l'autonomie dans un second temps. Ces actions répondent chacune à un besoin inscrit dans une étape du parcours d'insertion dans l'emploi des bénéficiaires.

LE PARCOURS AU SEIN DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE FINANCEES DANS LE CADRE DU PDI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION RSA DE FLERS



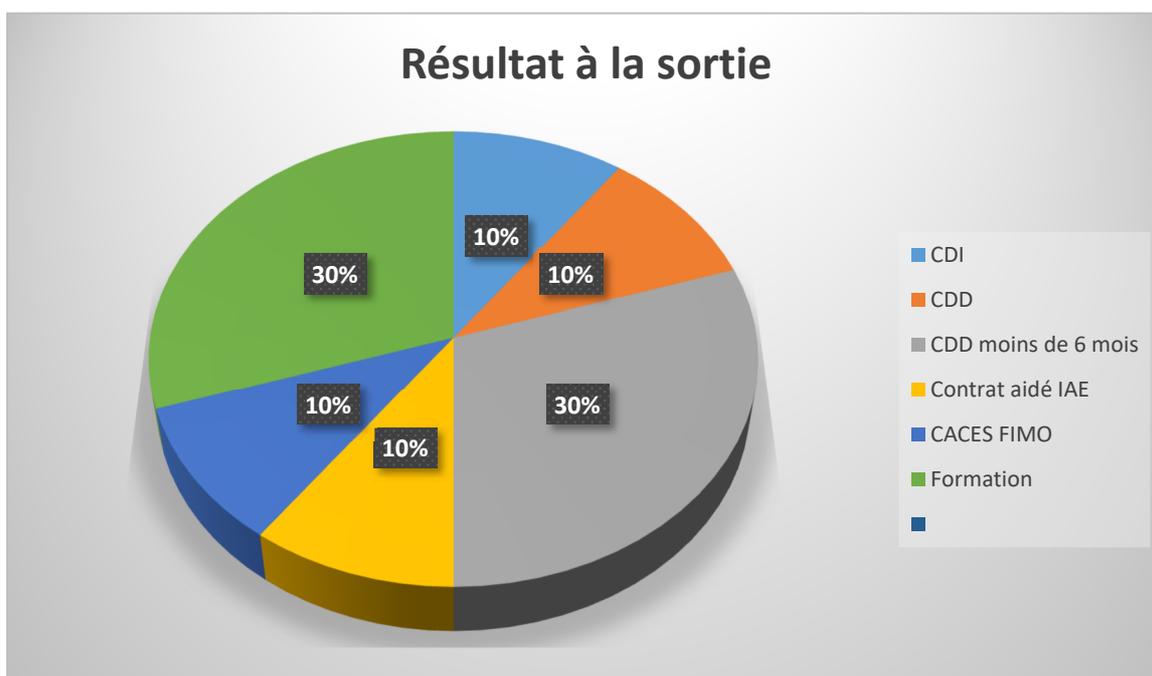
Taux d'utilisation

En 2021, **37** personnes sont entrées sur l'action,
16 personnes ont terminé l'action,
13 sorties positives ont été comptabilisées,
3 personnes ont abandonné l'action.

% en Périodes d'immersion et en entretien

63 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat et 75% ont bénéficié d'au moins deux entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats



- 74 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 46% ont entre 26 et 35 ans,
- 50% sont une famille monoparentale

| | |
|--|--|
| Insertion par l'Activité Economique Fiche action 2022 | AGIR La redingote / AGIR propreté Site d'Alençon 34 rue Lazare Carnot – 61000 Alençon Tel :02.33.29.56.03 / fax : 02.33.29.56.42 |
| Accompagnement des bénéficiaires du RSA au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion | |

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

11.2 ETP - Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

Le chantier d'insertion porte deux activités supports :

Pôle textile : Collecte, tri et valorisation de vêtements de seconde main

Pôle Propreté : Entretien et nettoyage d'intérieur dans le secteur du bâtiment

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 15.63 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022 :

- Projet de Création de poste d'assistante sociale au sein d'AGIR
- Projet d'achat de bus afin de faciliter la mobilité des salariés en insertion

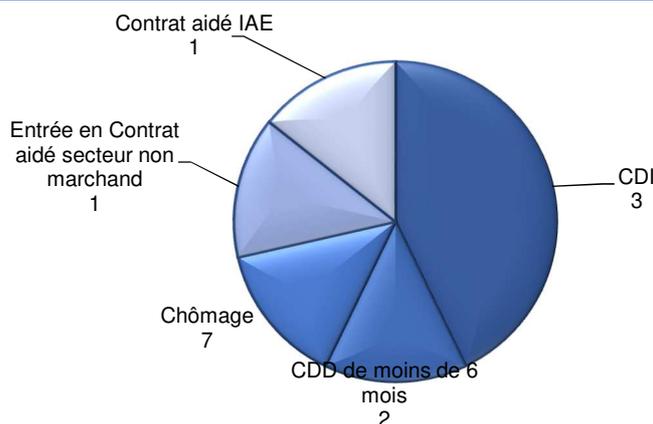
Taux d'utilisation

En 2021, **40** personnes sont entrées sur l'action,
23 personnes ont terminé l'action,
16 sorties positives ont été comptabilisées,
7 personnes ont abandonné l'action.

% en périodes d'immersion et en entretien

52 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat et 83% ont bénéficié d'au moins deux entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats



A noter

- 78% des bénéficiaires sont des femmes,
- 33 % ont plus de 55 ans
- 44% sont des familles monoparentales

Perspectives : L'Association ATRE est sur un projet immobilier pour la construction d'un bâtiment regroupant tous ses chantiers y compris le projet de la mise en place d'une crèche à volet insertion professionnelle de 12 places ou plus, le but étant de contribuer à faciliter les modes de garde pour les salariés en insertion.

| | |
|-------------------------------------|--|
| Insertion par l'Activité Economique | ATRE 14 rue Charles Gide – 61000 Alençon 02.33.29.12.76 / direction@atre61.org |
| Action 2022 | Accompagnement des bénéficiaires du RSA au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion |

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

13,7 ETP - Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

Support d'activité : Atelier d'entretien du linge qui se découpe en différents postes de travail de la réception du linge sale jusqu'à la livraison du linge propre / Une Repasserie / Un service de location de couches lavables.

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 8 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

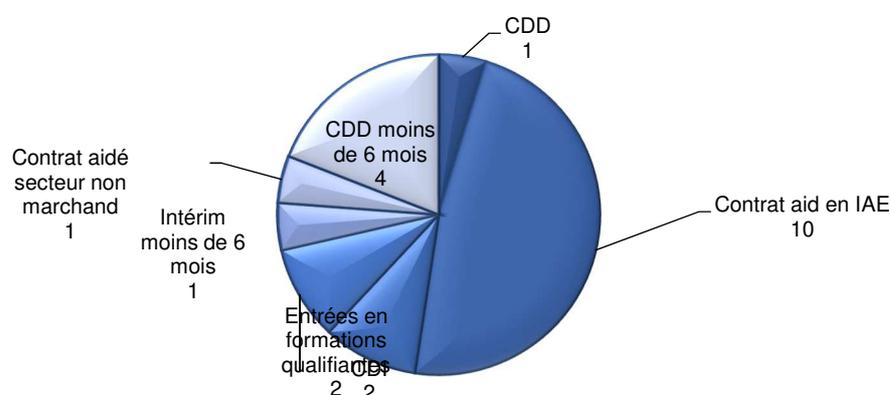
Taux d'utilisation

En 2020, **34** personnes sont entrées sur l'action,
32 personnes ont terminé l'action,
26 sorties positives ont été comptabilisées,
6 personnes ont abandonné l'action.

% en périodes d'immersion et en entretien

44 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat et 91 % ont bénéficié d'au moins deux entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats



A noter

- 74 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 64 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 46 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans.

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2017, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

L'association porte 4 supports d'activité : Jardins / Prestations de services extérieurs / Atelier féminin (création et confection d'articles textiles) / Epicerie sociale (approvisionnement et distribution alimentaire)

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 11 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022

- Poursuivre le développement de l'activité de Co. Tri. Va. et de la Conserverie solidaire.
- Poursuivre la distribution des fruits et légumes Bio au sein des collèges dans le cadre de la convention passée avec le bureau des collèges.

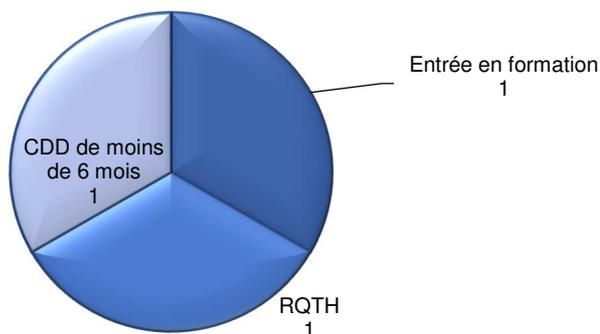
Taux d'utilisation

En 2021, **11** personnes sont entrées sur l'action,
4 personnes ont terminé l'action,
4 sorties positives ont été comptabilisées,
Aucun abandon sur cette action.

% en périodes d'immersion et en entretien

27 % des salariés ont réalisés au moins une période en immersion pendant leur contrat et 36 % ont bénéficié d'au moins deux entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats



A noter

- 91 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 82 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 36 % des bénéficiaires ont plus de 36 ans.

| | |
|-------------------------------------|--|
| Insertion par l'Activité Economique | LES RESTAURANTS DU CŒUR 46 rue Lazare Carnot – 61000 Alençon 02.33.28.43.69 |
| Action 2022 | Accompagnement des bénéficiaires du RSA au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion |

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2017, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

3 ETP - Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois

Organisation / Déroulement

L'association porte deux supports d'activités : Maraichage et logistique

Moyens humains et matériels

Salariés permanents : 2,68 ETP

Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2022

Mettre en place un politique de recrutement plus efficiente et optimiser les partenariats avec les prescripteurs

- Poursuivre le travail engagé afin d'accueillir plus de public de féminin.
- Favoriser la formation collective
- Mise à disposition des vélos au salariés en insertion
- Mise à disposition de bus facilitant le déplacement des salariés en insertion au jardin solidaire de Cuissai
- Financement exceptionnel du permis à certains salariés en insertion

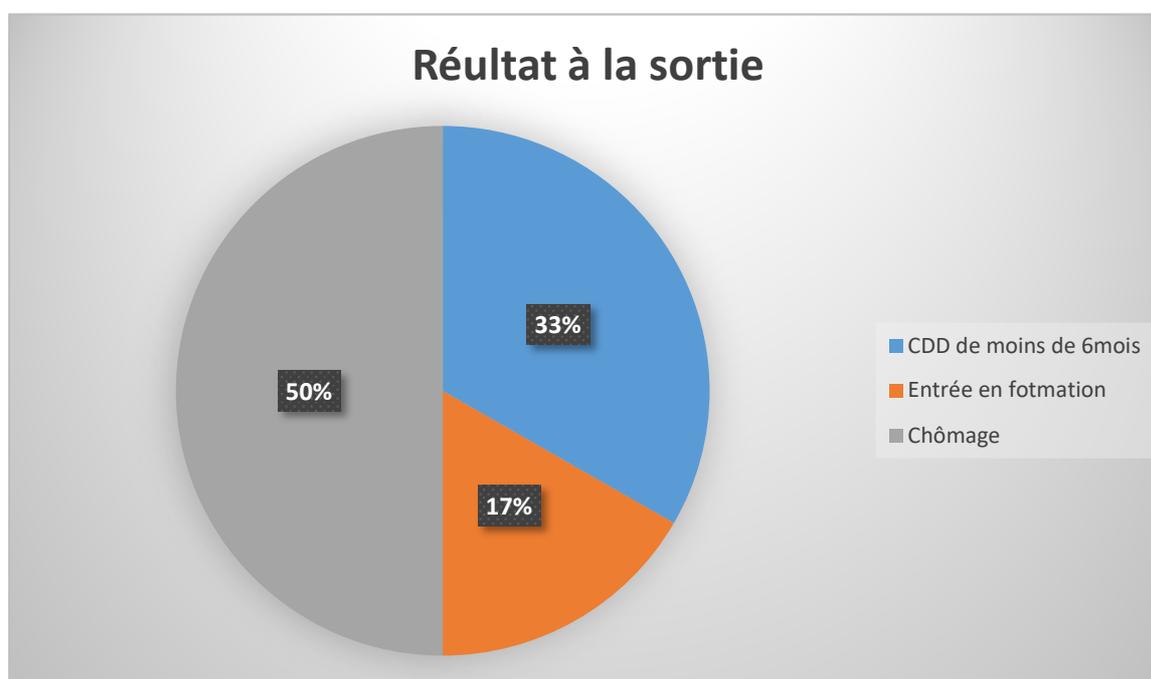
Taux d'utilisation

En 2021, **6** personnes sont entrées sur l'action,
6 personnes ont terminé l'action,
6 sorties ont été comptabilisées dont une sortie positive,
Aucun abandon sur cette action.

% en périodes d'immersion et en entretien

33% des salariés ont réalisés au moins une période en immersion et 16% ont bénéficié d'au moins deux entretiens pendant leur contrat.

Résultats



A noter

- 69 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 46 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 46 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans.

| | |
|--|---|
| <p>Insertion par l'Activité Economique</p> <p>Action 2022</p> | <p>REGIE DES QUARTIERS ALENÇONNAISE 19 place de la Paix – 61000 Alençon 09.60.36.90.77/ direction@rqa61.fr</p> <p>Accompagnement des bénéficiaires du RSA au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion</p> |
| <p>Objectifs de l'action</p> | |
| <p>1. <u>Un accompagnement socio professionnel renforcé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle, - 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois. <p>2. <u>Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers</u> L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.</p> <p>3. <u>Des résultats en termes d'insertion professionnelle</u> Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2017, les objectifs sont les suivants :</p> <p><u>Sorties dynamiques</u> : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 % - Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 % - Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif REUSSIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 % | |
| <p>Publics</p> | |
| <p>6 ETP - Bénéficiaires du RSA dont 50% sont dans le dispositif depuis plus de 24 mois</p> | |
| <p>Organisation / Déroulement</p> | |
| <p>Les différents supports d'activités sont : le tri, l'évacuation et le nettoyage des marchés forains, bâtiment second œuvre ; le compostage ; la restauration ; la livraison etc.</p> | |
| <p>Moyens humains et matériels</p> | |
| <p>Salariés permanents : 12 ETP Moyens matériels : matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité</p> | |
| <p>Partenaires associés au projet</p> | |
| <p>Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.</p> | |
| <p>Indicateurs d'évaluation</p> | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation et nombre d'abandon, - Nombre de périodes en immersion réalisées, - Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle, - Nombre, type et taux de sorties dynamiques. | |
| <p><u>Perspectives 2022</u></p> | |
| <p>Transformation du restaurant le goût d'ici et d'ailleurs en tiers lieu Mise en place des jardins partagés et de la restauration collective Travail des actions collectives avec le coach numérique</p> | |

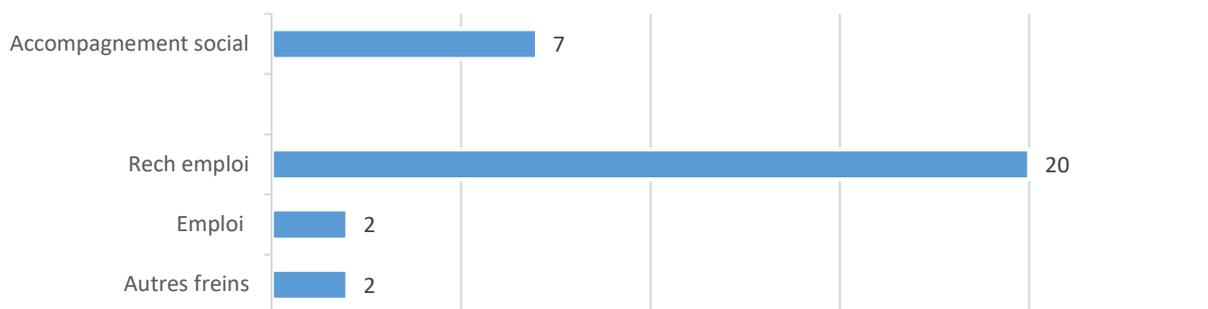
ETS est une association intermédiaire. Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement socioprofessionnel des publics RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

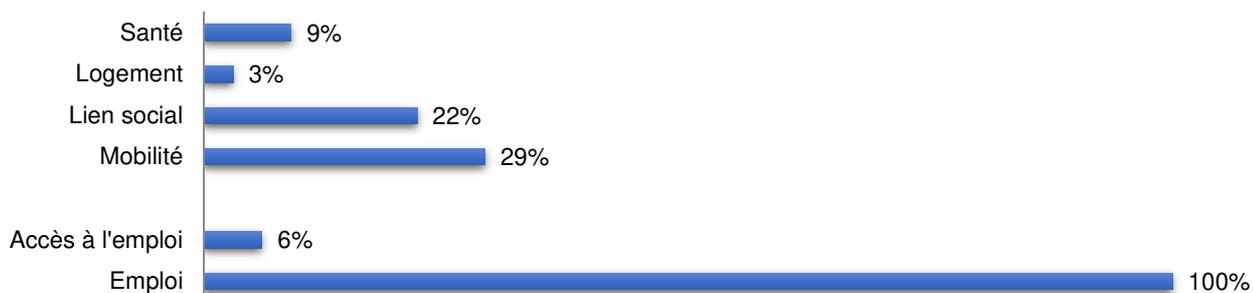
Indicateurs d'évaluation

20 personnes sont entrées sur l'action pour **15** prévues en 2021.
2 abandons sont à signaler.

Situation à l'entrée de l'accompagnement



Démarches engagées durant l'action



A noter

60% des bénéficiaires du RSA sont des hommes,
La majorité des bénéficiaires du RSA orientés vers l'ETS ont entre 26 et 45 ans,
55% des bénéficiaires de cet accompagnement sont des personnes isolées avec ou sans enfants,
La majorité des bénéficiaires ont un niveau de formation supérieur ou égal au niveau V bis. La minorité a un niveau V.

Un total de 2704 h de mise à disposition

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 heures de mises à disposition ;
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission ;
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale ;
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail ;
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi.

Publics

15 bénéficiaires du RSA accompagnés sur Sées et alentours.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : bureau d'accueil, bureau individualisé à l'accompagnement, ordinateur, internet ;
- **Moyens humains** : 4 intervenants permanents.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, les travailleurs sociaux, le CCAS, la CAF, Pôle emploi, CAP Emploi, la Mission Locale, la DDETSPP, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2022

Augmenter le nombre de sorties positives
Renforcer le partenariat

AIDE est une association intermédiaire. Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement socioprofessionnel des publics RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

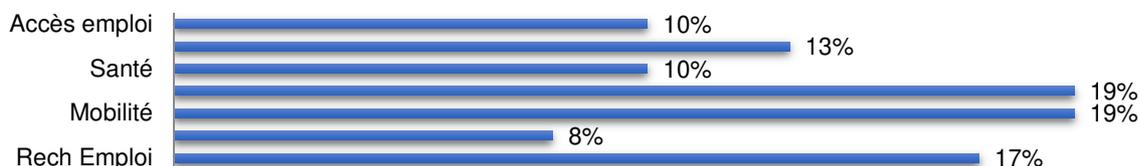
Indicateurs d'évaluation

55 personnes sont entrées sur l'action pour 15 prévus en 2021.
Aucun abandon n'est à signaler.

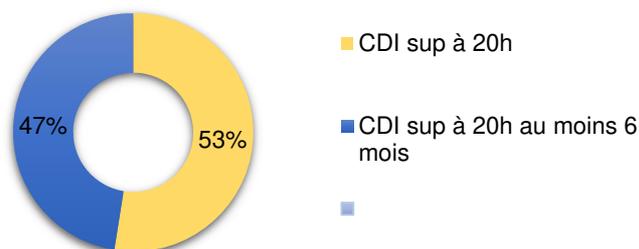
Situation à l'entrée de l'accompagnement



Démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

51% des hommes bénéficiaires du RSA ont été orienté à l'AIDE,
40% des bénéficiaires sont des personnes en couple avec enfants,
29% ont un niveau de formation V Bis,
33% des bénéficiaires ont moins de 36ans.

10456 h de mise à disposition

| | |
|--|---|
| Insertion par l'Activité Economique | AIDE 34 rue Lazare Carnot – 61 000 ALENCON 02.33.32.26.94 / contact-aide@agir-asso.org |
| Action 2022 | Accompagnement des bénéficiaires du RSA au sein de l'Association Intermédiaire |

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200h de mise à disposition
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission.
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale.
Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail.

Publics

Cette action devra concerner 15 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion, au sein de l'accompagnement socio-professionnel de l'association intermédiaire.

Organisation / Déroulement

Secteur d'activité : Propreté, confort à la personne, maraîchage et espaces verts, hôtellerie et restauration.

- A chaque nouveau positionnement, la responsable d'agence reçoit chaque personne afin de présenter la structure, définir les engagements liés à l'IAE et à l'association, évaluer les potentialités de la personne.
- L'association positionne les personnes en parcours chez des particuliers ou des professionnels afin de gérer des missions ponctuelles.
- Une évaluation des acquis et des compétences transférables de chacun sera réalisée régulièrement.
- Des entretiens individualisés périodiques avec l'animatrice socio-professionnelle permettent de travailler à la résolution de leurs problématiques sociales repérées et à l'identification et à la mise en œuvre de leurs projets professionnels.

Moyens humains et matériels

Moyens humains : 1 responsable d'agence, 1 responsable adjoint, 1 animatrice socio-professionnelle.
Outils pédagogiques et méthodologiques
Un fichier de particuliers et d'entreprises
Matériels et locaux adaptés à la réalisation de l'activité.

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DIRECCTE, Pôle Emploi, Cap 'Emploi, Mission Locale, CCAS, Organismes de formation, ... etc.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombres d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion (périodes en entreprises, ateliers, formations...etc.)

Perspectives 2022

- Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel avec notamment la proposition de formations interne aux salariés.
- Mise en place du programme formation courte pour la maintenance intérieure de bâtiment.
- Projet d'animation d'un forum sur la laïcité par le travail « AIDE CITE »
- Conventionnement de AIDE avec le bureau des collègues

Le GEIQ Propreté est un groupement d'entreprises de propreté engagées sur le territoire normand dans l'insertion de demandeurs d'emploi par la formation et la qualification.

Cet accompagnement est réalisé une conseillère socio- professionnelle qui travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

Indicateurs d'évaluation

8 personnes sont entrées sur l'action pour 10 prévus en 2021.
Un abandon reste à signaler.

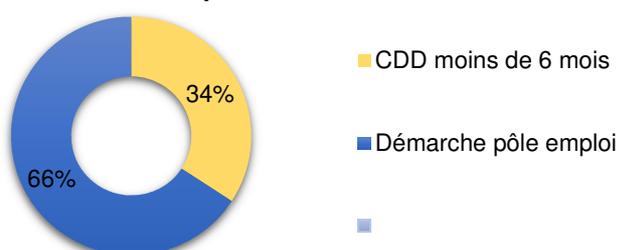
Situation à l'entrée de l'accompagnement



Démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

75% des hommes bénéficiaires du RSA ont été orienté vers le GEIQ Propreté,
40% des bénéficiaires sont des personnes en couple avec enfants
40% des bénéficiaires du RSA sont également des personnes isolées
57% ont un niveau de formation V,
56% des bénéficiaires ont moins de 36ans.

1489 h de mise à disposition

Objectifs de l'action

Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

- La mise en œuvre minimum de cinq (5) parcours certifiants pour les allocataires du RSA, principalement par le biais du contrat de professionnalisation, menant à une certification de branche
- Des emplois directs pour cinq (5) bénéficiaires du RSA avec GETROUVE.FR POUR Répondre aux besoins des 85 entreprises de propreté adhérente, pour permettre au public RSA d'accéder directement à des emplois partagés, des compléments d'heures ou une première expérience dans le secteur de la propreté
- La mise en œuvre d'action d'informations « métiers » auprès des équipes de territoire et/ou allocataire du RSA et.
- Accompagner les personnes dans la résolution des difficultés péri-professionnelles en lien avec leur référent RSA.

Publics

Cette action devra concerner 10 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion, au sein de l'accompagnement socio-professionnel vers la formation et l'emploi.

Organisation / Déroulement

Secteur d'activité : Propreté

- A chaque nouveau positionnement, la responsable d'agence reçoit chaque personne afin de présenter la structure, définir les engagements liés à la structure GEIQ, évaluer les potentialités de la personne.
- La structure positionne les personnes en parcours chez des particuliers ou des professionnels afin de gérer des missions ponctuelles dans le secteur de la propreté.
- Une évaluation des acquis et des compétences transférables de chacun sera réalisée régulièrement.
- Des entretiens individualisés périodiques avec l'animatrice socio-professionnelle permettent de travailler à la résolution de leurs problématiques sociales repérées et à l'identification et à la mise en œuvre de leurs projets professionnels.

Moyens humains et matériels

Moyens humains : l'ensemble des permanents du Geiq propreté, 1 animatrice socio-professionnelle.

Outils pédagogiques et méthodologiques

Un fichier de particuliers et d'entreprises

Matériels, locaux adaptés à la réalisation de l'activité et une plateforme.

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, DDETSPP, OPCO AKTO.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA rencontrés et inscrits et mis en relation pour un emploi direct sur la plateforme GETROUVE
- Nombre d'entretiens individuels réalisés
- Nombre de BRSAs ayant eu une formation d'alternance GEIQ et en emploi propreté
- Typologie des personnes recrutées
- Type de contrat (Contrat d'apprentissage/ contrat de professionnalisation/ emplois d'avenir / CDDI)
- Résultats en termes de sortie.

II.4.LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE

| Structures | Action |
|----------------------------|-------------------------------------|
| Atelier Mob | Location de deux roues |
| Centre Social Edith Bonnem | Mobilité vélo – Promotion/Formation |
| Centre Social Edith Bonnem | Plateforme mobilité |
| Centre Social Edith Bonnem | Accompagnement au permis B |

En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La location de deux roues est l'une des réponses sur la commission RSA d'ALENÇON pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2021

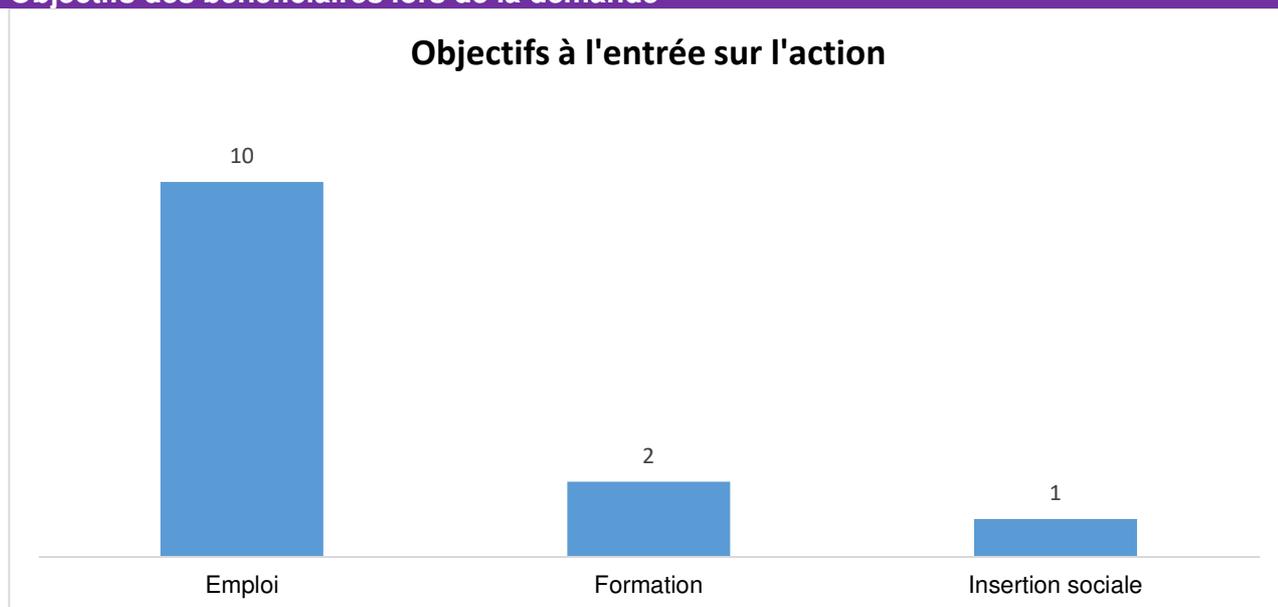
13 bénéficiaires du RSA accueillis en 2021

L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA

13 locations pour 745 jours de locations

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande

Objectifs à l'entrée sur l'action



A noter

- 92 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 38 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 54% des participants sont des personnes isolées,
- 23 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

| | |
|---|---|
| Mobilité Action 2022 | ATELIER MOB 59 rue St Blaise – 61 000 ALENCON Tel: 02 33 29 46 44/ atelier.mob@orange.fr |
| | MISES A DISPOSITION/ LOCATIONS DE VEHICULES DEUX ROUES |

Objectifs de l'action

Favoriser la mobilité des personnes en insertion par la mise à disposition de véhicules deux roues motorisés ou non.

Publics

Tous publics en difficultés d'insertion
Cette action devra concerner 20 bénéficiaires du RSA chaque année

Organisation / Déroulement

L'accès au dispositif se fait sur prescription d'un référent social ou professionnel garant du parcours d'insertion de la personne

La mise à disposition du véhicule est conclue pour une durée de 1 mois renouvelable. Une participation de 2€ par jour est demandée à partir du 31^{ème} jour de prêt pour les scooters.

La caution est de 75€ (+ 9€ pour l'achat d'un bidon d'huile) pour un scooter et 15€ pour un vélo.

Déplacements en zones rurales

16 ateliers « Répare ton vélo » pour apprendre au public les gestes de base de réparation de vélo.

Moyens humains et matériels

- 2 animateurs chargés de l'entretien et des mises à disposition
- Vélos et scooters
- Local adapté à l'activité

Partenaires associés au projet

Conseil Départemental, CUA, CCAS, Pôle emploi, PJJ, Organismes de formation, Autres structures et associations locales en lien avec l'insertion, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes accueillies dont nombre de bénéficiaires du RSA et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2022

- Poursuite du développement du service en zones rurales
- Poursuite de la recherche de financement pérennes et développement de nouveaux partenariats

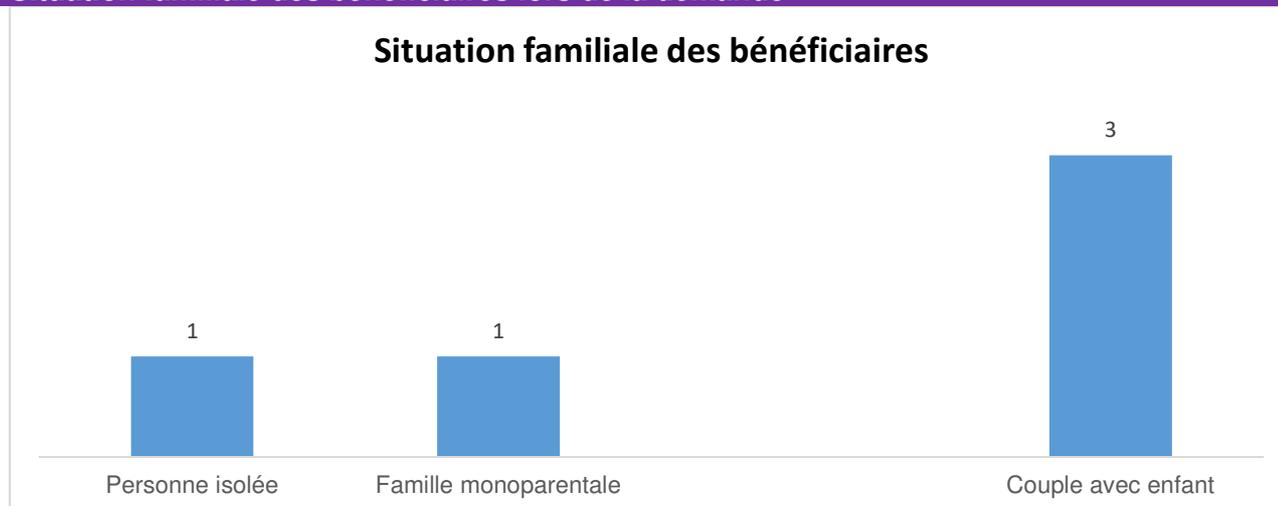
En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La vélo école est l'une des réponses sur la commission RSA d'ALENÇON pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2021
5 bénéficiaires du RSA accueillis en 2021
Aucun abandon
L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA
4 actions d'animation réalisées en 2021

Situation familiale des bénéficiaires lors de la demande



A noter

- 75% des bénéficiaires sont des femmes,
- 38% des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 77% des bénéficiaires vivent en zone urbaine,
- 22% des bénéficiaires vivent en zone rurale.

| | |
|---|---|
| Mobilité Action 2022 | Centre Social Edith Bonnem Vélo école 59 rue St Blaise – 61 000 ALENCON Tel : 02 33 26 58 51 |
| MISES A DISPOSITION/ LOCATIONS DE VEHICULES DEUX ROUES | |

Objectifs de l'action

Favoriser la mobilité des personnes en insertion par la mise à disposition de véhicules deux roues non motorisés.
 Sensibiliser aux modes de déplacement doux en alternative à la voiture
 Faire évoluer les pratiques de mobilité en tendant vers une augmentation de la pratique du vélo
 Mettre en place une formation adaptée à tout le monde en alternant formation théorique et pratique.

Publics

Tous publics en difficultés d'insertion
 Cette action devra concerner 4 bénéficiaires du RSA chaque année au minimum soumis à l'obligation d'insertion au sein de l'action « Mobilité vélo : promotion et formation ».

Organisation / Déroulement

Le service proposé autour du vélo comporte 2 axes :

- L'apprentissage du vélo
- La promotion du vélo
- Le fonctionnement de la vélo-école se fera :
 - Sur prescription d'un référent socioprofessionnel
 - Sur demande d'un particulier.
- Le but n'étant pas de restreindre l'accès au vélo mais au contraire de le développer au maximum.
- Une évaluation pratique aura lieu afin :
- De connaître le niveau de chaque candidat et de savoir si sa condition physique lui permet de suivre cette formation

La vélo-école propose 2 types de formations : La mise en selle (débutant) : Les bénéficiaires de ces cours sont des personnes n'ayant jamais appris à faire du vélo, quel que soit l'âge. La remise en selle (remise en confiance) : Ces cours sont ouverts aux personnes ayant déjà appris à faire du vélo, mais qui, pour diverses raisons ont cessé d'en pratiquer. Retravailler les bases permettra de valoriser les candidats et de les remettre en confiance.

Moyens humains et matériels

Moyens humains :

- 1 Coordinatrice
- 1 Animatrice mobilité

Moyens matériels :

Vélos et équipements de sécurité nécessaires.

Partenaires associés au projet

Conseil Départemental, CUA, CCAS, Pôle emploi, PJJ, Organismes de formation, Autres structures et associations locales en lien avec l'insertion, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes accueillies dont nombre de bénéficiaires du RSA et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2022

- Poursuite du développement du service
- Poursuite de la recherche de financement pérennes et développement de nouveaux partenariats

En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu'il s'agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d'emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La plateforme locale d'aide à la mobilité est l'une des réponses sur la commission RSA de ALENÇON pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2021

138 bénéficiaires du RSA accueillis en 2021

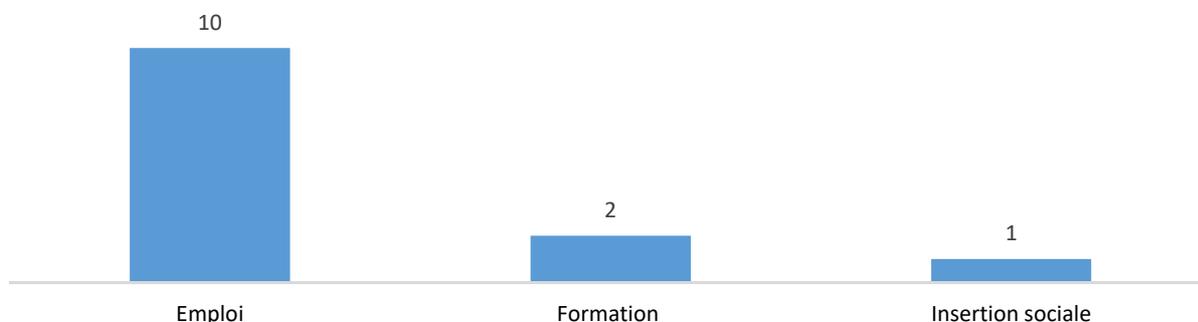
L'évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA

42 locations pour 463 jours de locations

20 actions d'animation réalisées en 2021

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande

Objectifs d'insertion lors du positionnement



A noter

- 60 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 30 % des bénéficiaires ont moins de 26 ans,
- 40 % des bénéficiaires sont des personnes isolées,
- 67 % des bénéficiaires vivent en zone urbaine (QPV).

| | |
|-------------------------------------|---|
| Mobilité Action 2022 | Centre Social Edith Bonnem |
| | 59 rue St Blaise – 61 000 ALENCON Tel : 02 33 26 58 51 |
| | MOBIJUMP-PLATEFORME MOBILITE |

Objectifs de l'action

- Proposer un lieu ressource sur le territoire en matière de mobilité,
- Proposer des réponses aux problématiques des publics et intervenir en appui aux référents, associations, collectivités qui les accompagnent :
- Location de véhicules,
- Ateliers mobilité,

Mise en réseau des acteurs et promotion des moyens de mobilité existant sur le territoire, Assurer un rôle de veille autour des besoins en matière de mobilité.

Publics

Tous publics

Organisation / Déroulement

Plateforme mobilité

- Un accueil physique et téléphonique
- Un centre de documentation
- Un relais pour les associations de prêt ou de location de véhicules
- Des ateliers à thème seront organisés en fonction des besoins repérés - Un site internet

Location de véhicules (5 véhicules

disponibles) Le prêt est accessible aux conditions suivantes :

- Etre titulaire du permis de conduire
 - Que la démarche soit inscrite dans un projet validé par le référent social ou professionnel
 - Qu'il n'existe pas d'autre moyen de transport disponible
 - Que la location n'excède pas 60 jours par personne et par an
- Tarif de location 3€ par jour + chèque de caution non encaissé de 150€

Moyens humains et matériels

1 coordinatrice, 1 animatrice et 1 secrétaire
Matériel informatique, téléphone, plaquettes d'information, ...etc.
5 voitures disponibles pour la location. et camion

Partenaires associés au projet

CAS, CCAS, Cap' Emploi, Pôle Emploi, CUA, Organismes de formation, MAIF, Prévention routière, Mission locale, Atelier mob', les services d'aide à domicile, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes accueillies dont nombre de bénéficiaires du RSA et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2022

- Poursuite du développement du service
- Poursuite de la recherche de financement pérennes et développement de nouveaux partenariats

Sur les territoires ruraux, le permis reste un passeport indispensable vers l'insertion professionnelle. En effet, il favorise l'autonomie de la personne et lui permet ainsi d'accéder à la formation et à l'emploi.

L'action de préparation au permis de conduire financée par le Programme Départemental d'Insertion est complémentaire aux offres de service des auto-écoles classiques. En effet, elle est adaptée à un public de faible niveau de formation, en difficulté d'apprentissage, manquant d'autonomie et de confiance en soi. L'organisme assure un accompagnement, veille aux difficultés périphériques des bénéficiaires et sollicite régulièrement le référent social afin notamment de rendre la personne disponible pour son apprentissage et optimiser sa réussite.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation

18 bénéficiaires sont entrés pour 22 places, soit un taux de participation de 81%.

2 abandons à signaler.

Formation au code

Formation au code

Les 15 personnes qui ont suivi l'intégralité de la formation au code ont obtenu leur code soit 100% de réussite au code.

Formation à la conduite

Formation à la conduite

Sur les 15 personnes ayant terminé l'action, 8 ont été présentées au permis B et 6 l'ont obtenu, soit un taux de réussite de 75%

| | |
|-------------------------------------|---|
| Mobilité Action 2022 | Centre Social Edith Bonnem |
| | 59 rue St Blaise – 61 000 ALENCON Tel : 02 33 26 58 51 |
| | FORMATION PERMIS B |

Objectifs de l'action

- Obtenir le permis de conduire grâce à une pédagogie adaptée,
- Réduire les freins d'accès à l'emploi en favorisant la mobilité physique et psychologique des personnes.

Publics

Sur le parcours complet de formation au permis B : 22 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion dont l'absence de permis B constitue un obstacle à la concrétisation du projet d'insertion.

Sur les heures complémentaires :

- Les personnes ayant besoin d'heures complémentaires pour passer leur permis de conduire,

Les personnes qui ont le permis de conduire mais qui ont besoin d'heures de remise à niveau car elles n'ont pas conduit depuis longtemps

Organisation / Déroulement

Parcours complet Permis B

3 sessions de 4 mois environ accueillant 12 personnes chacune.

Heures complémentaires :

60 h complémentaires en 2020. Les heures complémentaires peuvent être délocalisées en zones rurales.

Moyens humains et matériels

- 2 moniteurs auto-école, 1 coordinatrice de l'action, 1 assistante administrative - 1 salle de cours équipée, 2 véhicules auto-école

Partenaires associés au projet

Conseil départemental de l'Orne, CCAS, Mission locale, Pôle emploi, Cap 'Emploi, La préfecture de l'Orne, Les associations intermédiaires, les associations d'aide à domicile, La boîte aux lettres, MAIF Assurance, Les associations de prévention et de sécurité routière, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'entrées effectives,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de code et de conduite réalisées,
- Nombre de présentations au code et au permis B,
- Taux de réussite au code et au permis B

Perspectives 2022

- Poursuite du développement du service
- Achat de voiture boîte automatique
- Mise en place de la nouvelle convention permis B

II.5. L'INSERTION SOCIALE

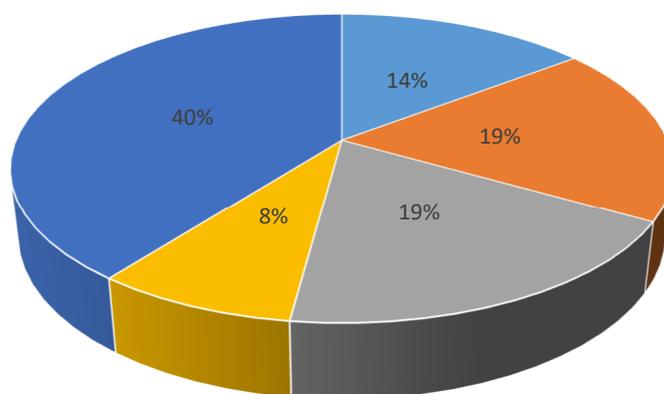
| Action | Structure |
|----------------------------------|---|
| Atelier vie sociale et citoyenne | Accueil et promotion des étrangers |
| Réfèrent social RSA | CCAS d'Alençon |
| Réfèrent social RSA | MSA |
| Réfèrent social RSA | Mission locale des jeunes du Pays d'Alençon |
| Primo insertion sociale | IRFA Maine Normandie |

Les ateliers « Vie sociale et citoyenne » ont été mis en place en complément des cours d'alphabétisation et « Français Langue d'Intégration » proposés par l'association afin de faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne et la connaissance de la citoyenneté des personnes étrangères ou d'origines étrangères.

Indicateurs d'évaluation

22 bénéficiaires du RSA ont participé à l'action
 Les participants sont d'origines étrangères pour la plupart primo-arrivantes.

Thématiques travaillées pendant l'action



- Vie quotidienne
- Autonomie
- Gestion administrative
- Accès à la culture
- Démarche vers l'emploi et la formation

Cette action est essentielle pour les migrants qui arrivent en France. Les différentes séances thématiques leur permettent de mieux appréhender leur environnement social et de devenir plus autonomes dans leur vie quotidienne. C'est également un moyen d'apprentissage de la langue française.

Les thèmes des ateliers sont choisis à partir des besoins repérés des personnes et de leurs demandes.

| | |
|-------------------|--|
| Insertion sociale | ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS 30 rue Odolant Desnos – 61 000 ALENCON Tel : 02.33.29.10.97 / accueil.promotion.etrangers@wanadoo.fr |
| Action 2022 | ATELIER VIE SOCIALE ET CITOYENNE |

Objectifs de l'action

Soutenir le parcours d'insertion des personnes en favorisant le développement de leur autonomie et leur insertion sociale par une participation à des actions collectives.

- Découvrir son environnement local
- Développer l'appropriation d'une vie autonome
- Accompagner à la découverte de la vie citoyenne

Publics

Tous publics dont bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion.

Organisation / Déroulement

Ces ateliers collectifs sont complémentaires au cours d'Alphabétisation et de Français Langue Etrangère proposés par la structure.

Thématiques proposées : Les thématiques abordées pendant les séances sont définies avec les participants et en fonction des besoins repérés sur le groupe

Moyens humains et matériels

- Une salariée de l'association référente de l'action
- Des intervenants extérieurs en lien avec les thèmes abordés
- Les locaux de l'association

Partenaires associés au projet

Conseil départemental, Ville d'Alençon, CAF, CODES, l'hôpital d'Alençon, Pôle Emploi, le planning familial, la maison des adolescents, CIDFF, les associations humanitaires et caritatives, ...etc.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires de l'action
- Typologie des publics accueillis
- Types d'activités proposées / Thématiques abordées
- Valorisation de la participation de la personne dans son contrat d'insertion

Perspectives 2022

Développement de l'atelier

Assurer la continuité du partenariat

Les référents sociaux conventionnés

Les CCAS (Centre Communal Action Sociale), CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et associations qui souhaitent accompagner les bénéficiaires du RSA dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale, et ainsi élaborer avec eux leur contrat d'engagements réciproques soumis à la validation de la Commission RSA, doivent s'inscrire dans un conventionnement avec le Département.

Les missions du référent RSA :

Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire RSA et garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires.

Ses missions sont les suivantes :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec la personne son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'insertion avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'insertion validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'insertion,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'insertion,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

Les missions de la structure référente RSA

- Participer aux commissions RSA
- Participer aux instances du Programme Local d'Insertion et de Cohésion Sociale
- Participer à la mise en œuvre des objectifs stratégiques du Programme départemental d'Insertion en collaborant aux groupes de travail animés par le service de la cohésion sociale

En 2020, sur le territoire de la Commission RSA d'Alençon sont conventionnés au titre de référent RSA :

- Le CCAS d'Alençon
- Le CADA, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile d'Alençon

Référent social

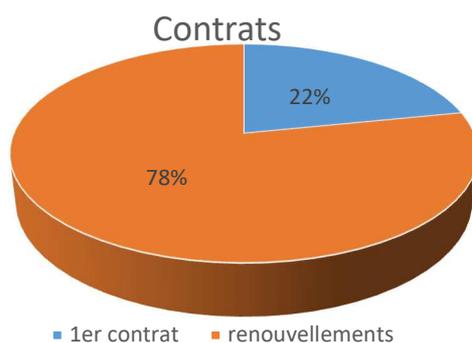
CCAS d'Alençon
24 place de la Halle au Blé – 61000 ALENCON
02.33.32.41.11

Evaluation 2021

REFERENT SOCIAL RSA

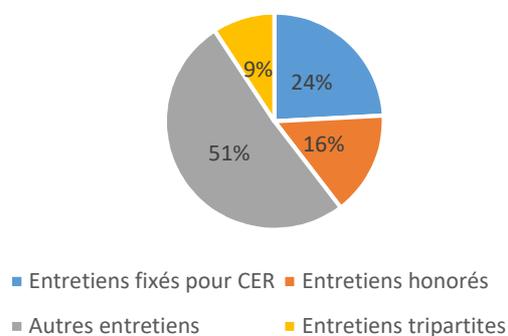
Nombre de contrats d'insertion réalisés en 2021

213 contrats d'engagement(s) réciproque(s) ont été réalisés en 2021 dont 39 premiers contrats et 140 renouvellements.

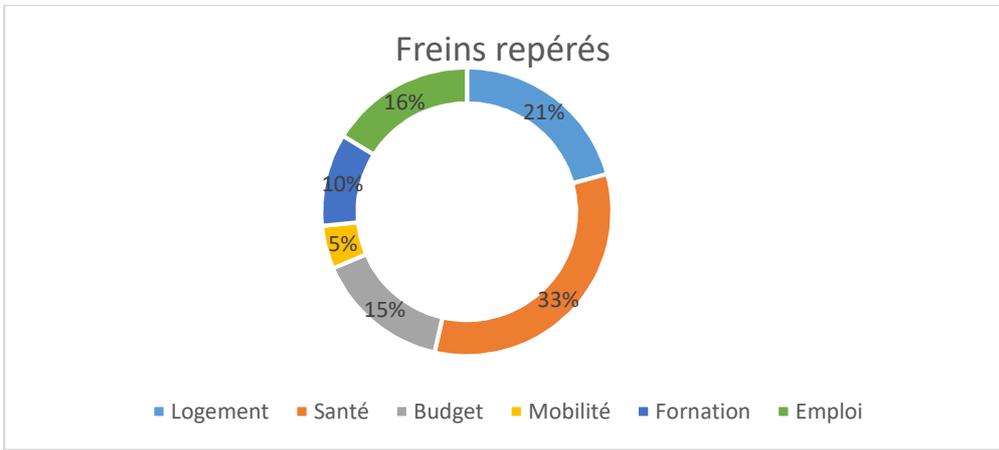


Nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de l'accompagnement en 2021

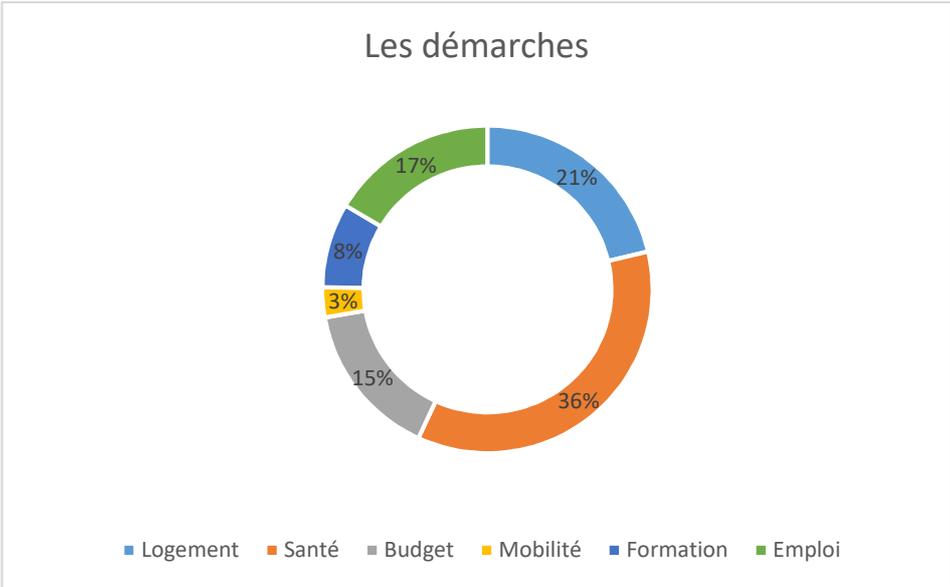
Nombres d'entretiens



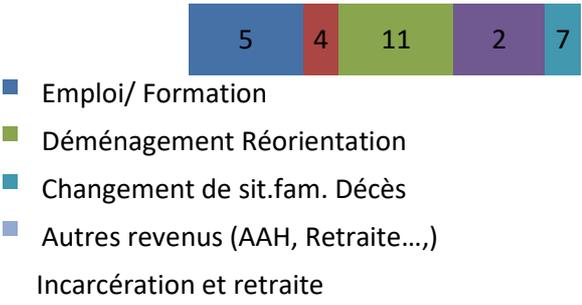
Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'insertion



Motifs de sortie de l'accompagnement RSA



Nombre de contrats d'insertion réalisés en 2021

22 contrats d'engagement(s) réciproque(s) ont été réalisés en 2021



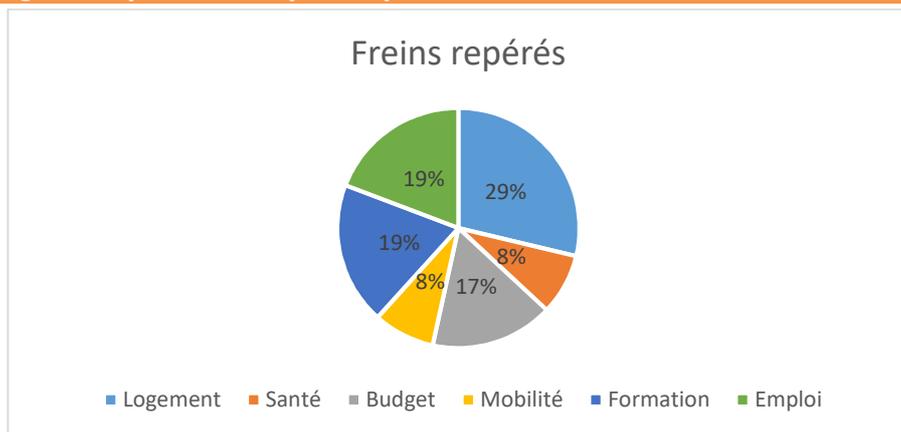
10

■ Premiers contrats

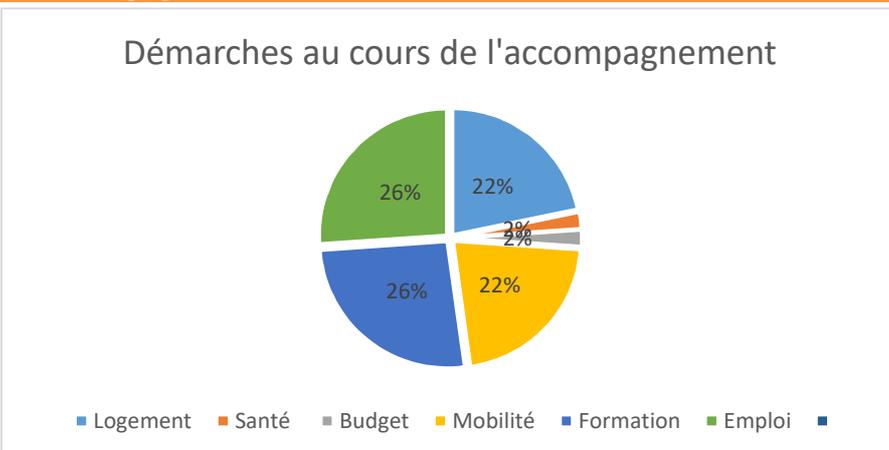
Nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de l'accompagnement en 2021



Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'insertion



Motifs de sortie de l'accompagnement RSA

L'ensemble des sorties de l'accompagnement RSA par le CADA est dû à la réorientation des bénéficiaires vers le CCAS ou le service social du Conseil départemental de l'Orne.

Référent social

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE Mayenne – Orne – Sarthe
52 bd du 1^{er} chasseur – 61000 Alençon
02.33.31.42.31

Evaluation
2021

REFERENT SOCIAL RSA

L'évaluation ci-dessous porte sur les accompagnements réalisés sur les territoires de commission RSA d'Alençon

Nombre de contrats d'insertion réalisés en 2021

4 contrats d'engagement(s) réciproque(s) ont été réalisés en 2021 dont :

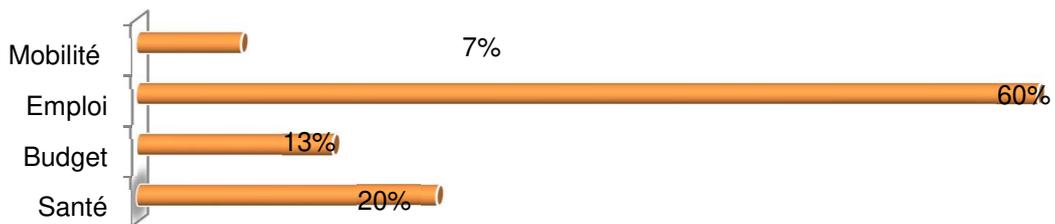


■ Premiers contrats
■ Renouvellements

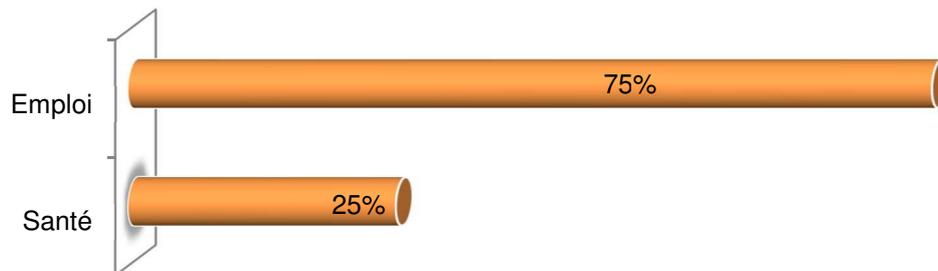
Nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de l'accompagnement en 2021



Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'insertion



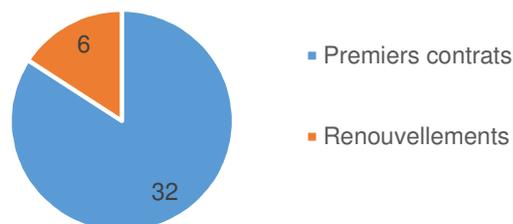
Motifs de sortie de l'accompagnement RSA

L'ensemble des accompagnements RSA sont toujours en cours en 31 décembre 2021

En 2021, la Mission locale des jeunes du bocage a suivi 32 allocataires du RSA sur le territoire d'Alençon.

Nombre de contrats d'engagements réciproques réalisés en 2021

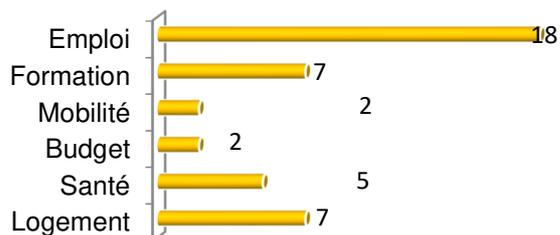
38 contrats réalisés en 2021 dont :



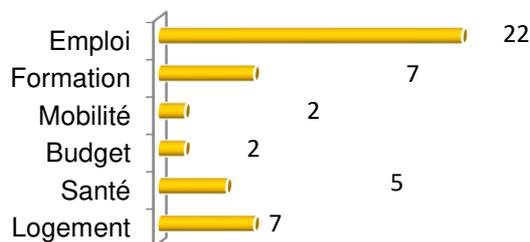
Nombre d'entretiens en 2021

Pour la première année de conventionnement, la Mission locale compte 104 entretiens honorés par les jeunes bénéficiaires du RSA.

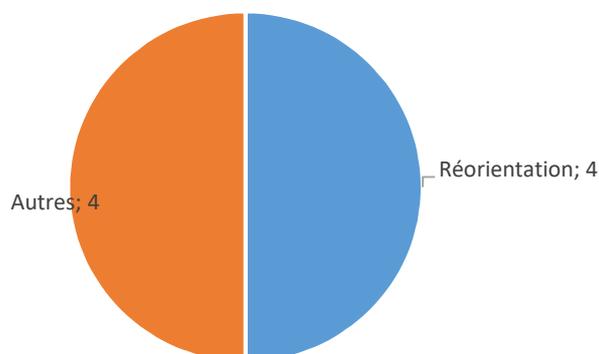
Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'engagements réciproques



Sorties de l'accompagnement RSA



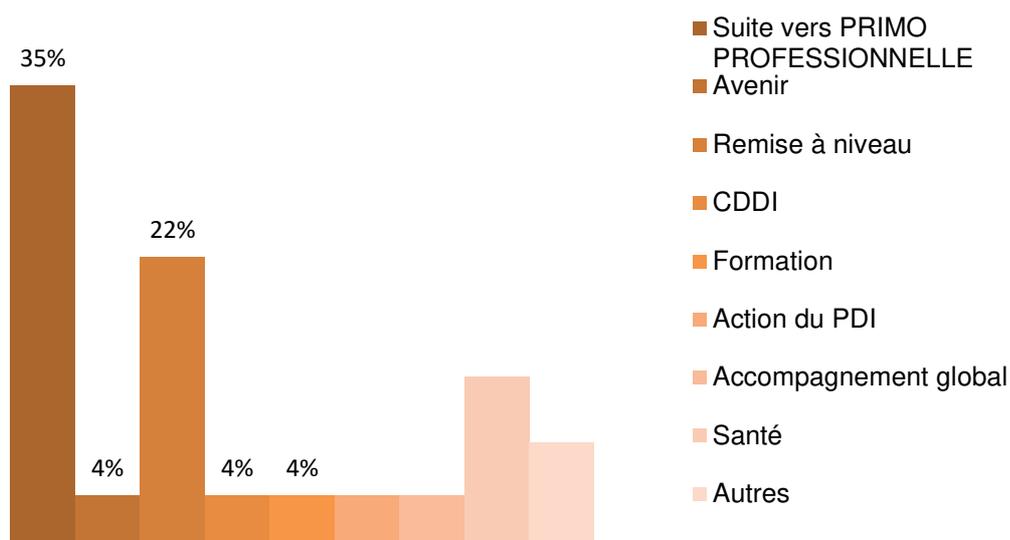
Complémentaire à l'accompagnement social réalisé par les référents, le dispositif « PRIMO SOCIALE », a pour finalité l'insertion sociale et/ou professionnelle des bénéficiaires du RSA socle orienté sur le volet social.

Il s'agit de permettre à chaque personne de faire le point sur sa situation de manière globale, de prendre conscience, d'exprimer puis d'exploiter ses propres potentiels pour accéder à un mieux-être, une plus grande autonomie et enfin enclencher un ou des projets d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Indicateurs d'évaluation

24 personnes sont entrées sur l'action en 2021

Résultats obtenus et suites de parcours



35 % des personnes sorties du dispositif Primo sociale poursuivent vers la primo professionnelle.

A noter

- 71% des bénéficiaires du RSA sont des femmes,
- 43% des personnes sont isolées avec ou sans enfant(s),
- 33% des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 45% des bénéficiaires ont un niveau de formation V,
- 42% des personnes entrées dur l'action sont dans le dispositif RSA depuis plus de deux ans.

Action
2022-2024

IRFA MAINE NORMANDIE
19 Rue des Capucins- 61000 Alençon
02 33 80 03 30
Mail : normandiemaine61@irfa-formation.fr
PRIMO SOCIALE

Emploi

Un lien étroit avec le référent

Coordination du parcours en lien avec le référent :

- Remise du planning détaillé de l'action durant les quatre mois.
- Information du référent social de la contractualisation sur la fiche de positionnement avec la signature du référent de l'IRFA.
- Information du référent social (et des services de la direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion) de tout abandon ou de plus de deux absences injustifiées.
- Mise en place des comités de suivi : bilan intermédiaire et bilan final en plénière avec les participants et en petits groupes avec les professionnels.
- Réalisation d'entretiens tripartites à chaque étape du parcours

Public

Bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et loin de l'emploi.

Organisation / Déroulement

L'action se déroule sur Alençon et sur un site délocalisé en fonction des besoins repérés chaque année.

Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels.

Travail sur l'image de soi, la confiance en soi, l'hygiène.

Chaque action s'appuiera sur un projet collectif autour de la santé, la mobilité, la culture, la connaissance du territoire, dont le thème sera choisi par les bénéficiaires

Des ateliers thématiques auront lieu de façon hebdomadaires : Informatique et démarches numériques ; Bilan IRSA ; Santé et mieux être ; Vie quotidienne insertion ; Egalité des chances ; Connaissance de soi ; projet personnel ; Evaluation des capacités du bénéficiaire et amorcer son projet professionnel.

Chaque bénéficiaire doit, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

Suite de parcours débouchant sur une primo professionnelle

Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'IRFA,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

Partenaires associés au projet

Référents sociaux et professionnels, partenaires de l'insertion...

Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

Perspectives 2022

Nouveau marché 2022 à 2024

Action 2022 à 2024

IRFA MAINE NORMANDIE

19 Rue des capucins

61 000 Alençon

Tél : 02.33.80.03.30

Mail : normandiemaine61@irfa-formation.fr

Emploi

PRIMO INSERTION SOCIALE

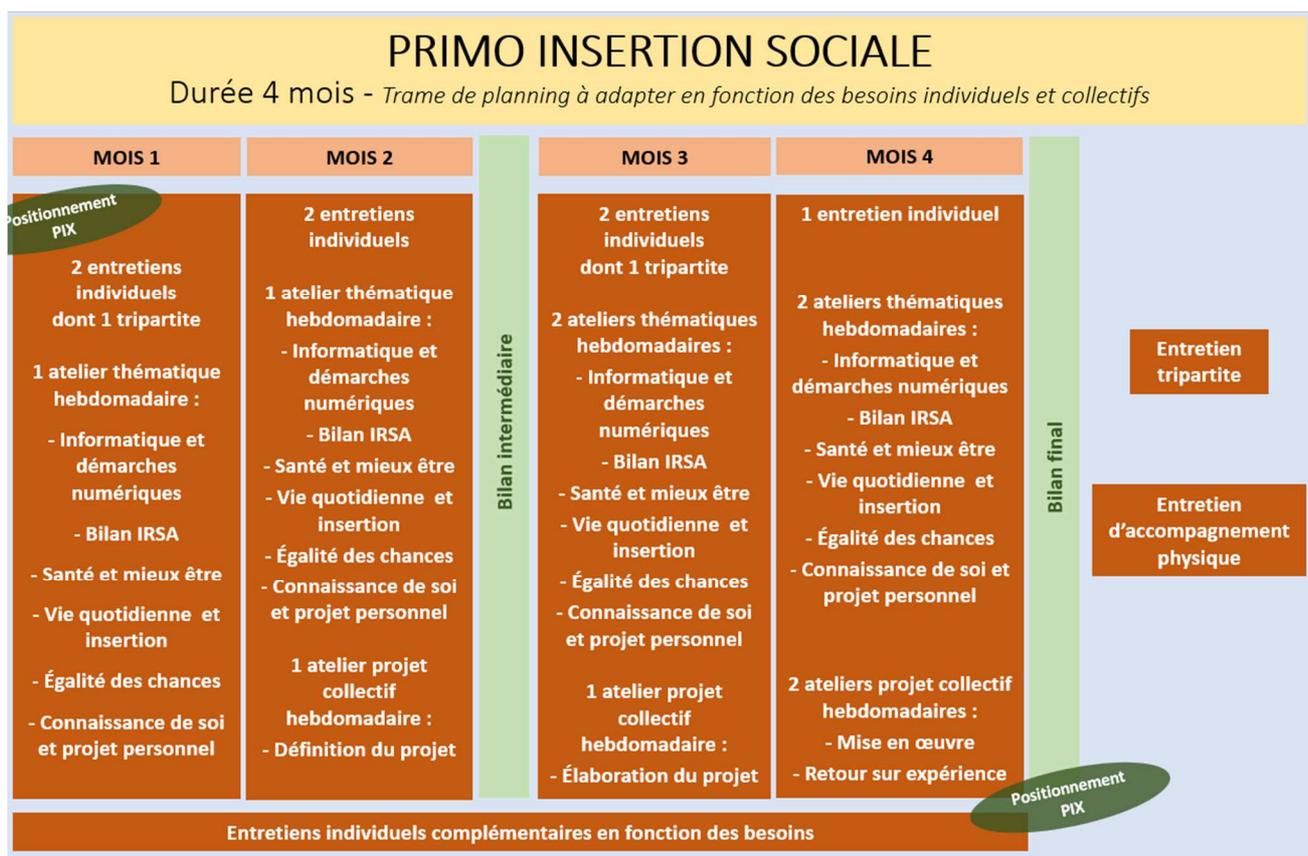
Un lien étroit avec le référent

Coordination du parcours en lien avec le référent :

- Remise du planning détaillé de l'action durant les quatre mois.
- Information du référent social de la contractualisation sur la fiche de positionnement avec la signature du référent de l'IRFA.
- Information du référent social (et des services de la direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion) de tout abandon ou de plus de deux absences injustifiées.
- Mise en place des comités de suivi : bilan intermédiaire et bilan final en plénière avec les participants et en petits groupes avec les professionnels.
- Réalisation d'entretiens tripartites à chaque étape du parcours

Un rythme progressif

PLANNING TYPE



Contenu des ateliers

Chaque action s'appuiera sur un projet collectif autour de la santé, la mobilité, la culture, la connaissance du territoire, dont le thème sera choisi par les bénéficiaires

Des ateliers thématiques auront lieu de façon hebdomadaires :

- Informatique et démarches numériques
- Bilan IRSA
- Santé et mieux être
- Vie quotidienne insertion
- Égalité des chances, connaissance de soi et son projet personnel.

II.6. PROJETS DEPARTEMENTAUX

| Structures | Actions |
|-----------------------|--|
| MCE-M3S | Plateforme des métiers de l'autonomie pour les personnes âgées et handicapées |
| L'ETAPE | Mon Qu@rtier, ma solution |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL | Remplacement de personnels dans les collèges du département et lors d'évènements |
| | Coaching Orne emploi |

| | |
|---|---|
| 2021 Action départementale | Projet départemental Plateforme CNS plateformes des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées MCE-M3S 8 rue du Pré-Neuf, 61100 Saint-Georges-des-Groseillers Mail : mrobbs@mce-m3s61.fr |
|---|---|

Dans le cadre de la politique nationale visant à promouvoir l'attractivité de l'emploi dans le secteur de l'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap), la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a lancé un appel à projet en vue de la mise en place de plateforme d'accompagnement vers ces métiers.

Pour répondre à cet appel à projet, le Département a lancé une consultation, en lien avec tous les partenaires de l'emploi, du secteur social et médico-social, pour convenir d'une réponse commune susceptible de répondre aux problématiques d'embauche rencontrées par les acteurs locaux en termes d'emplois non pourvus.



Dans ce cadre, l'association MCE-M3S a été retenue pour être le « porteur » d'une réponse commune départementale à cet appel à projet. En effet, MCE-M3S est une association fondée en 2015. Elle regroupe 19 membres constitués par des EHPAD, des Services d'aide à Domicile et des structures d'insertion par l'activité économique, soit 1500 salariés du secteur social et médico-social.

Le Conseil départemental de l'Orne a donc impulsé une dynamique locale autour d'un projet collectif en accompagnant MCE-M3S dans toutes les étapes de réflexion, d'élaboration et de consolidation d'une réponse collective à cet appel à projet.

Ce projet, lauréat et agréé par la CNSA parmi une centaine de dossier en France Métropolitaine, consiste en la mise en place d'une plateforme d'accompagnement vers les métiers de l'autonomie afin de faciliter le recrutement et la fidélisation autour de ces métiers. A ce titre, elle vise à créer une synergie commune autour d'une coordination locale favorisant la mutualisation des moyens et s'appuyant sur une nouvelle méthode de coordination des acteurs autour du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.

Les actions

Communication (ambassadeurs métiers, salon des métiers....)



 Sensibilisation des employeurs, des professionnels de l'insertion et du Service Public de l'Emploi ;

Recrutement (Job dating, immersion, animation du GCSMS, méthode Vita Air) ;



 Accompagnement des professionnels du médico-social (Qualité de Vie au Travail) ;

936 607€

c'est coût global du projet sur **3 ans**, cofinancé par :
*la DDETS-PP
 le Département COORACE
 et NEXEM.*

Accompagnements des publics par des Coach « Autonomie » qui seront l'interface du secteur médico-social pour les publics et les professionnels souhaitant s'orienter ou se reconverter dans ce secteur de l'autonomie (aide à l'articulation des différents dispositifs mobilisables).



La plateforme métiers se développera en 3 phases :



Début 2022 : Mise en place des actions sur le Bocage et Argentan (correspondant au MAiA du Bocage ornais et au Nord MAiA centre). Objectifs 30 structures adhérentes

Milieu 2022 : Développement sur Alençon. Objectifs 60 structures adhérentes

Début 2023 : Développement sur tout le département correspondant au 3 MAiA ornais Objectifs 90 structures adhérentes.

Objectif de l'action

- Favoriser l'emploi de toutes personnes sans activité, dont les bénéficiaires du RSA, dans les secteurs du social et médico-social ;
- Promouvoir les métiers en tension du social et médico-social.

Publics

En priorité, les bénéficiaires RSA ornaix soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

Organisation/Déroulement

Comme prévu dans la réponse à l'appel à projet de la CNSA, le partenaire s'engage à développer des actions :

- De communication auprès du grand public, notamment des bénéficiaires du RSA ;
- De sensibilisation auprès des professionnels de l'emploi et de l'insertion accompagnant des bénéficiaires du RSA ;
- De recrutement (job dating, PMSMP, forum...);
- D'accompagnement vers et dans l'emploi du public cible, notamment des bénéficiaires du RSA ;
- De fidélisation et d'accompagnement à la mobilité professionnelle des salariés du secteur de l'autonomie ;
- De diagnostic des besoins en emploi et en compétences.

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : 1 chef de projet ; 2 chargés de territoire ; 3 Coach « autonomie »
- Moyens matériels : Salles équipées ; Matériel informatique et fournitures

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Région, Service Public de l'Emploi, ESMS ornaix, COORACE, NEXEM, DYNAMIA.

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de personnes participantes aux actions dont les bénéficiaires du RSA ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les types d'actions mis en place
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

Dans le cadre de l'accompagnement des « coach autonomie », le partenaire communique au Département les éléments suivants :

- Taux de participation ;
- Nombre d'abandons ;
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations, ...) ;
- Nombre de sorties pour l'emploi ou la formation :
 - ⊖ Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois) ;
 - ⊖ Emploi de transition (intérim, CDD de moins de 6 mois) ;
 - ⊖ Entrées en formation pré-qualifiante et qualifiante ;
 - ⊖ Autres sorties vers une insertion professionnelle : création d'activité, CESU, ... ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
- Démarches engagées pendant l'accompagnement (recherche emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement, santé).

Perspectives 2022

Développer les actions sur le territoire de Flers, Argentan et Alençon

2021

Projet départemental

Action
départementale

Mon Qu@rtier, ma solution – L'Etape

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) visant à promouvoir des démarches expérimentales « 100% inclusion », la Caisse des Dépôts a lancé un appel à projets « 100% inclusion, la fabrique de la remobilisation » à destination des résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en vue de la mise en place de parcours depuis la remobilisation jusqu'à l'emploi durable.

Pour répondre à cet appel à projet, le Département a lancé une consultation, en lien avec tous les partenaires de l'emploi, de la politique de la ville, pour convenir d'une réponse commune susceptible de répondre aux problématiques d'accès à l'emploi durable pour les résidents des QPV.



Dans ce cadre, l'association L'Etape a été retenue pour être le « porteur » d'une réponse commune départementale à cet appel à projet. En effet, L'Etape est une association à forte utilité sociale, agréée organisme de formation, et intervient depuis 1994 pour accompagner vers et dans l'emploi les habitants du territoire éloignés du monde professionnel. Le consortium d'acteurs regroupe la DDETSPP, le Conseil Départemental de l'Orne, la CAF, la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA), la Ville d'Argentan, Flers Agglo, la Ville de L'Aigle, L'Etape, la Mission locale d'Alençon, la Régie des Quartiers Arc-en-ciel, ASI, l'UFCV.

Le Conseil départemental de l'Orne, chef de file de l'insertion sur son territoire et pilote du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) en cours de constitution a apporté son ingénierie au projet pour coordonner les réflexions territoriales avec l'ensemble des partenaires du département. Le Conseil départemental de l'Orne a donc impulsé une dynamique locale autour d'un projet collectif en accompagnant L'Etape dans toutes les étapes de réflexion, d'élaboration et de consolidation d'une réponse collective à cet appel à projet.

Ce projet consiste en la mise en place d'un accompagnement vers et dans l'emploi appuyé par des actions de remobilisation sur chaque territoire. Cette multitude d'actions nécessite une synergie commune autour d'une coordination locale favorisant la co-construction et s'appuyant sur une nouvelle méthode de coordination des acteurs autour du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.

Les actions

 Communication et repérage du public (travail de coordination avec les médiateurs de quartiers et autres professionnels intervenants sur les quartiers, coopération avec le Service Public de l'Emploi, action de communication sur les QPV).

Mise en place d'actions territorialisées pour lever les freins à l'insertion et mobiliser le public : travail autour de la parentalité et des modes de garde, la citoyenneté, le numérique, ateliers radiophoniques pour capter les jeunes, etc. 

 Accompagnement vers l'emploi du coach QPV avec un entretien par semaine. Mobilisation du droit commun (dispositifs de formations, parcours en IAE, etc.) pour lever les freins à la formation et à l'insertion avec au moins un entretien par mois.

Accompagnement dans l'emploi par le coach QPV pour travailler la sécurisation dans l'emploi avec un entretien par mois pendant 6 mois. Le coach QPV assure également 4 entretiens avec le référent entreprise sur 3 mois. 

 Coordination du consortium d'acteurs pour ajuster les actions aux besoins du public.

559 000€

C'est le coût global du projet sur **2 ans**, cofinancé par : la Caisse des Dépôts, la DDETS-PP, le Département, la CAF, la CUA, la Ville d'Argentan, Flers Agglo, la Ville de L'Aigle et la Mission locale d'Alençon

Objectif de l'action

- Repérer et remobiliser les publics éloignés de l'emploi ;
- Accompagner vers et dans l'emploi les publics en difficulté d'accès à l'emploi ou à la formation.

Publics

Tous résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en difficulté d'accès à l'emploi ou la formation, dont des bénéficiaires du RSA.

Organisation/Déroulement

Comme prévu dans la réponse à l'appel à projet 100% inclusion, la fabrique de la remobilisation, le partenaire s'engage à développer des actions :

- De communication auprès du public ;
- De remobilisation via des actions territorialisées en adéquation avec les besoins du public ;
- D'accompagnement vers et dans l'emploi le public cible ;
- De coordination des membres du consortium.

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : 1 coordinateur du consortium ; 3 Coach « QPV »
- Moyens matériels : Salles équipées ; Matériel informatique et fournitures

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Conseil Départemental, CAF, Communauté Urbaine d'Alençon, Ville d'Argentan, Flers Agglo, Ville de L'Aigle, Mission locale d'Alençon, Régie des quartiers Arc-en-ciel, ASI, UFCV.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation ;
Nombre d'abandons ;
Bilan des actions mises en œuvre individuellement
Nombre de sorties pour l'emploi ou la formation ;
Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
Démarches engagées pendant l'accompagnement.

Perspectives 2022

Lancement du projet en juin 2022 avec l'arrivée des coachs QPV et le lancement des premiers accompagnements. Les actions territorialisées seront lancées en septembre 2022.

Le bureau « Gestion Administrative et Politiques Éducatives » (GAPE) du Conseil départemental de l'Orne gère le remplacement des agents absents dans les collèges du territoire. Cependant, il rencontre des difficultés à pallier l'absence des agents, le centre de gestion n'ayant pas ce type de profil (agent d'entretien, de restauration) dans son vivier. De plus, la pandémie liée à la COVID-19 a accentué ce phénomène, le bureau GAPE voyant augmenter le nombre d'arrêt.

Afin de pallier ces difficultés, le Conseil départemental a lancé un marché adapté en 2021, pour 3 ans. Les Associations Intermédiaires (AI) de l'Orne, par le biais d'E.T.S. (Mortagne au Perche) ont été retenues afin de mettre à disposition des salariés en insertion permettant de répondre à des besoins ponctuels de la collectivité dans les cas où cette dernière ne trouve pas de personnels compétents disponibles pour répondre à son besoin de remplacement des agents d'entretien, de restauration et de maintenance des 31 collèges. Dans le cadre de ce marché, le Conseil départemental fait également appel aux AI lorsqu'il organise des réceptions, pour le service.

Indicateurs d'évaluation

74

C'est le nombre de personnes ayant travaillé par le biais du marché, dont 35 bénéficiaires du RSA.

61
dans les collèges



dont 26 bénéficiaires du RSA

13

Pour des réceptions



dont 9 bénéficiaires du RSA

4 525 heures de mise à disposition

4 111 heures dans 22 collèges | 414 heures pour des réceptions

Profils des salariés en insertion



57 femmes (77 %), dont 29 vivent seules avec enfant(s) ;

46% ont entre 26 et 45 ans, 42% entre 46 et 55 ans ;

88 % des salariés ont un niveau d'étude 5 ou infra ;

40 % n'ont aucun moyen de locomotion ;

Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 43 % des salariés mis à disposition.

Résultats

32 personnes ont eu une sortie positive de l'AI en retrouvant un emploi (dont 15 bénéficiaires du RSA) :



9 CDI (dont 6 BRSA) | 11 CDD + 6 mois (dont 4 BRSA) | 10 CDD – 6 mois (dont 4 BRSA)



1 PEC BRSA



1 entrée en formation qualifiante

Remplacement de personnels dans les collèges du département et lors d'évènement

Action
départementale

Objectif de l'action

- Mettre en emploi dans les collèges ornaïses les bénéficiaires du RSA ornaïses et/ou salariés d'une association intermédiaire pour des missions de travail en cuisine collective, entretien et/ou maintenance ;
- Pallier aux difficultés de recrutement de centre de gestion et du bureau « Gestion Administrative et Politiques Éducatives » pour le remplacement d'agent absent.

Publics

- En priorité, les bénéficiaires RSA ornaïses soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

Organisation/Déroulement

L'association intermédiaire (AI) ETS est désignée comme représentant de l'ensemble des AI ornaïses pour le bureau « GAPE ». Le dispositif se déroule comme suit :

- 1- Le GAPE fait appel à E.T.S. (via une commande par mail) lorsqu'il y a un besoin de remplacement sur l'un des collèges ;
- 2- E.T.S. centralise les demandes, identifie le territoire et bascule la commande à l'AI concernée pour la mise à disposition d'un salarié en insertion ;
- 3- L'AI prépare la mission de travail avec le salarié en insertion ;
- 4- Accueil et intégration du salarié en insertion par l'équipe du collège ;
- 5- Bilan du remplacement avec le salarié en insertion, l'AI et l'équipe du collège ;
- 6- Facturation effectuée par ETS

Un bilan est effectué en début d'année civile et en juillet, au début des vacances scolaires.

Moyens humains et matériels

- 1 référent au sein des 7 Associations intermédiaires ornaïses,
- Bureaux, téléphone, ordinateur, équipements de protection individuelle ;

Partenaires associés au projet

Les Associations Intermédiaires ornaïses : AAES; AIDE ; ASI; BAC LIVAROT; DYNAMIA ; ETS ; PHENIX ; les circonscriptions d'action sociale du Conseil départemental ; le bureau « GAPE »

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action ; chaque AI et chaque collège ;
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties ;
- Montants facturés par collège ;
- Profil des salariés ;

Perspectives 2022

- Mise en place d'une évaluation systématique d'une mission de travail avec les référents au sein des collèges ;
- Développer une homogénéité dans la mise à disposition effectuée par les AI pour l'ensemble des collèges ornaïses

Dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi, le Conseil départemental de l'Orne a lancé fin 2021 une nouvelle offre d'accompagnement à destination des allocataires du RSA. Cette offre répond à l'objectif d'aider les personnes à sortir du dispositif du RSA en proposant une insertion sociale et professionnelle durable. La plateforme Orne emploi a été réalisée pour répondre aux besoins des allocataires du RSA qui, accompagnés de Coachs Orne emploi, construisent leur CV, et postulent directement à des offres d'emploi près de chez eux.

Objectif de l'action

- Favoriser le retour durable à l'emploi des bénéficiaires du RSA ;
- Répondre aux attentes et besoins des entreprises locales

Publics

30 bénéficiaires du RSA en file active sur la DTAS d'Alençon, Sées et autres communes de la CUA

Organisation/Déroulement

Le coaching consiste en un accompagnement intensif, à raison d'un rendez-vous par semaine, soit en entretien individuel, soit en atelier collectif. Le coaching peut intervenir à tout moment du parcours d'insertion du bénéficiaire.

Le coaching est un accompagnement d'une durée de 6 mois (dont 2 mois en emploi), renouvelable une fois à titre dérogatoire.

Les missions du coach prévoient également la collecte et constitution d'un réseau d'entreprises afin d'alimenter la plateforme Orne emploi venant en appui des recruteurs pour répondre à leurs difficultés.

Moyens humains et matériels

- Un chef de projet – administrateur de la plateforme ; Quatre coachs Orne emploi ; Un hotliner ;
- Une plateforme numérique de mise en relation personnalisée entre offre et demande d'emploi et de bénévolat, basée sur des algorithmes de matching et la géolocalisation.

Partenaires associés au projet

DDETS-PP, Région, CCAS, Pôle emploi, Mission Locale, Cap emploi, FACE Normandie, IRFA, ACI Développement, ETS, les réseaux de l'insertion, Aden Formation, MSA, CAF, OPCO, Chambres consulaires ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre entreprises/associations/institutions prospectées par an ;
- Nombre d'entreprises/associations/institutions nouvelles rencontrées par an ;
- Nombre d'entreprises/associations/institutions inscrites sur la plateforme par an ;
- Nombre de BRSA accompagnés dans l'année (en première intention) + les renouvellements ;
- Nombre de sorties positives (emploi hors IAE (CDD, CDI, Contrat aidé...)) à la sortie du dispositif et dans les 2 mois suivant la fin du dispositif ;
- Nombre de sorties du dispositif RSA au bout de 2 ans.

Perspectives 2022

Lancement du dispositif d'accompagnement intensif

III. LA CONCEPTION DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

En 2019, le Conseil départemental de l'Orne a lancé une démarche de conception de son Pacte Territorial d'Insertion (PTI). La fonction première du PTI est de mettre en cohérence les dispositifs d'insertion sur le Département en articulant l'ensemble des interventions des partenaires pour agir au plus près des besoins des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour répondre pleinement à cette vocation, le PTI ornaise a été conçu à partir des besoins exprimés par les bénéficiaires, les entreprises et l'ensemble des partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion, de la santé au handicap, de la formation à l'emploi...

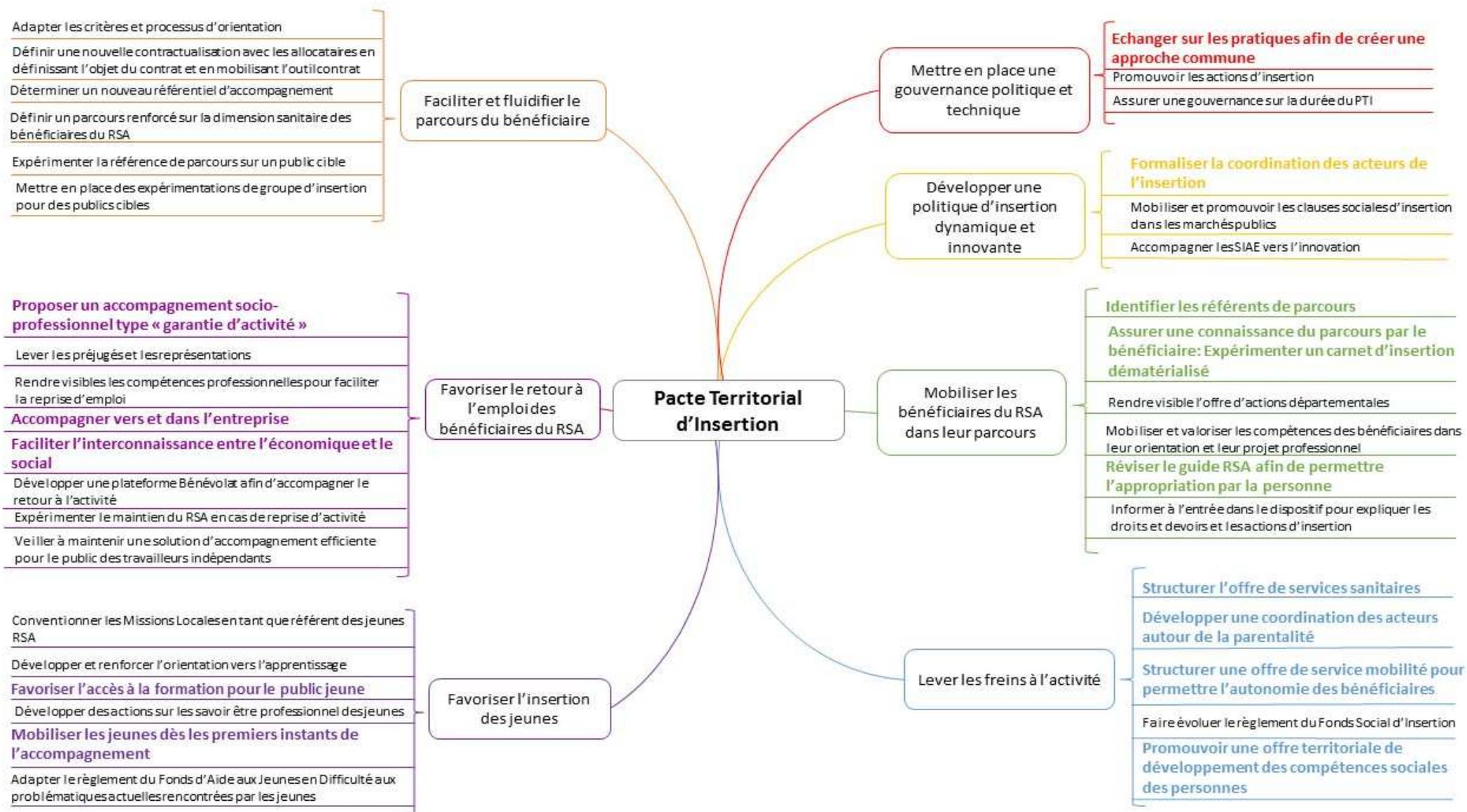
Ainsi, une chargée de mission a été recrutée spécifiquement pour en 2019 coordonner la conception du PTI, puis, à partir de 2020, pour le mettre en œuvre.

En 2019, des entretiens ont été réalisés avec 34 partenaires ou élus, 45 bénéficiaires ont été interrogés et 10 réunions de travail ont permis à 103 partenaires de concevoir des pistes, d'exprimer des idées d'innovations sociales qui permettront au PDI de se moderniser et plus largement, à chacun des acteurs locaux, de s'adapter pour une offre d'insertion ornaise performante et dynamique.

Le PTI, voté le 03/04/2020 est composé de 6 axes qui reprennent chacun plusieurs actions soit un total de 37 actions réparties en 2020, 2021 et 2022.

LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS

Les actions ont été réparties sur les 3 années du PTI : 2020, 2021, 2022. Les actions prévues en 2022 sont celles portées en couleur sur le schéma.



IV. DEPARTEMENT DE L'ORNE : SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'Etat sur le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), le Département entend modifier ses pratiques et moderniser sa politique d'insertion grâce aux leviers supplémentaires accordés par l'Etat. Aussi, de grands projets structurants vont pouvoir être élaborés en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi (DDETSPP, CAF, MSA, SPE, Région, chambres consulaires, CCAS-CIAS etc.) :

- Une refonte de l'orientation des allocataires du RSA ;
- Une politique d'insertion dynamique et un accompagnement davantage tourné vers l'emploi ;
- Un soutien à la remobilisation des publics dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Une valorisation des métiers et un soutien à l'emploi dans le secteur du grand âge et du handicap ;
- Des parcours simplifiés et fluidifiés grâce à une coordination et une optimisation des liens entre l'insertion, l'emploi et la formation.

La mise en œuvre du SPIE s'inscrit dans un cadre inchangé de gouvernance et se fonde sur un soutien de l'Etat aux Conseils départementaux, chefs de file de l'insertion.

Aussi, l'enjeu du SPIE est d'ouvrir le droit à un parcours personnalisé à toute personne rencontrant des obstacles pour entrer sur le marché du travail en raison de difficultés sociales et professionnelles. Cet enjeu passe par le renforcement de la coordination opérationnelle des professionnels de l'insertion.



Asaad EGBELEOU | Chargé de mission insertion et développement social (Alençon)

Pôle Solidarités | Direction de l'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion | **Conseil Départemental de l'Orne** 13 rue Marchand Saillant | 61 000 ALENÇON

Tél : 06 70 70 53 80

Mail : egbeleou.asaad@ORNE.fr